

Partie 2

Comparaison des innovateurs et des non-innovateurs selon la filière industrielle

Les quatre chapitres de cette deuxième partie, numérotés de 5 à 8, s'intéressent aux mêmes sujets que ceux de la première partie et d'ailleurs, portent les mêmes titres. Cependant, ces chapitres présentent une analyse différente qui vise plutôt à mettre en relief les différences significatives entre les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles.

La première section du chapitre 5 est construite de la même façon que celles des chapitres de la première partie. À titre de référence, elle présente le pourcentage des établissements ayant innové au cours de la période 2002-2004 dans le secteur de la fabrication et les filières industrielles. Cependant, les autres sections du chapitre 5 ainsi que celles des chapitres 6, 7 et 8 sont construites un peu différemment, bien qu'elles soient aussi divisées en trois parties, lesquelles portent respectivement sur l'ensemble du secteur de la fabrication, sur les huit filières essentiellement manufacturières et sur les établissements répartis dans les 17 filières industrielles comprenant des établissements manufacturiers.

À titre de point de repère, chacune de ces sections présente d'abord le résultat de la comparaison entre les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication : elle vise à signaler s'il existe ou non une différence significative entre les deux groupes d'établissements. On y lit, par exemple, que les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à présenter telle ou telle caractéristique. On doit alors comprendre qu'il existe une différence significative entre les deux groupes d'établissements et que cette différence se traduit par un pourcentage supérieur chez les innovateurs. S'il n'existe pas de différence significative, on lit que les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de présenter telle ou telle caractéristique.

La seconde partie des sections présente le résultat de la comparaison entre les établissements innovateurs et non innovateurs dans chacune des huit filières entièrement manufacturières. Si la comparaison ne peut être faite parce que les données sont confidentielles ou trop peu précises, nous le signalons.

Sous le titre « Analyse détaillée », on trouve en troisième partie des sections la description des résultats de la comparaison entre les établissements innovateurs et non innovateurs répartis dans les 17 filières industrielles. Chaque paragraphe commence par un énoncé en caractère gras qui donne le résultat de la comparaison entre les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication. Cet énoncé est suivi de l'énumération des filières industrielles pour lesquelles la comparaison entre des établissements innovateurs et non innovateurs a donné le même résultat que dans le secteur de la fabrication. On y lit, par exemple, que la différence constatée dans le secteur de la fabrication se reproduit dans telle et telle filière. Cependant, si un résultat constaté dans le secteur est contredit dans une ou plusieurs filières, nous l'indiquons. Un résultat est contredit lorsque, par exemple, on a constaté un pourcentage significativement supérieur chez les innovateurs dans le secteur de la fabrication, mais un pourcentage significativement inférieur chez les innovateurs dans une ou plusieurs filières industrielles. Si la confidentialité ou le manque de précision des données a empêché la comparaison dans certaines filières, nous l'indiquons.

Bien entendu, les résultats de la comparaison entre innovateurs et non-innovateurs dans les filières industrielles ne valent que pour les établissements manufacturiers qui en font partie. Autrement dit, les résultats ne sont pas représentatifs des filières qui ne sont pas entièrement comprises dans le secteur de la fabrication.

Précisons qu'il est indiqué qu'un résultat se reproduit (ou qu'il est contredit) dans un certain nombre de filières « au moins ». L'usage de ce terme est justifié du fait qu'il pourrait y avoir un nombre plus élevé de filières où l'on constate une situation semblable ou contraire à celle qu'on observe dans le secteur : si les résultats étaient plus précis, ou si on pouvait comparer les innovateurs et les non-innovateurs dans toutes les filières industrielles. Or, ce n'est pas toujours le cas; en fait, il arrive souvent que les données pour les non-innovateurs (relativement peu nombreux) soient confidentielles ou trop imprécises pour se prêter à la comparaison (elles sont assorties d'une cote « E »).

Comme dans la partie précédente, les principales données analysées sont regroupées dans des tableaux à la fin des chapitres.

Comme le chapitre 1, celui-ci porte sur les questions générales de *l'Enquête sur l'innovation 2005* relatives à l'appartenance à une entreprise multiétablissement, au niveau de scolarité de la main-d'œuvre, au personnel de recherche et développement, au personnel affecté à des activités de marketing, de vente et de service à la clientèle et aux facteurs de succès de l'établissement. Toutefois, ce chapitre vise plutôt à mettre en relief les différences significatives entre les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles.

5.1 Établissements qui ont innové au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Plus des deux tiers des établissements du secteur de la fabrication (68,7 %) ont innové au cours de la période 2002-2004, c'est-à-dire qu'ils ont soit introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré, soit mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré (tableau 5.1.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement moins nombreux (55,9 %) que dans le secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – Les établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement plus nombreux (81,8 %) que dans le secteur de la fabrication.

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 (66,8 %) est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Sidérurgie et ses dérivés. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 (70,7 %) est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période

2002-2004 (67,1 %) est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui ont innové au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (88,3 %).

Meubles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 (72,4 %) est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Les établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 sont proportionnellement plus nombreux (75,5 %) que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Plus des deux tiers des établissements du secteur de la fabrication (68,7 %) ont innové au cours de la période 2002-2004, c'est-à-dire qu'ils ont soit introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré, soit mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (73,2 %), cuir et chaussures (81,8 %), matériel de communication (88,3 %), édition (78,7 %) et véhicules automobiles (75,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (55,9 %), agriculture et élevage (48,3 %), construction non résidentielle (45,3 %) et foresterie et première transformation du bois (53,0 %).

5.2 Établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de faire partie d'une entreprise multiétablissement (tableau 5.2.1).

Cependant, parmi les établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (66,2 %) que les non-innovateurs (74,6 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements au Québec, mais proportionnellement plus nombreux à en déclarer la présence ailleurs au Canada (56,5 % et 45,8 %) ou aux États-Unis (51,6 % et 44,1 %) (tableau 5.2.2).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (27,6 %) que les non innovateurs (21,0 %) à faire partie d'une entreprise multiétablissement.

Parmi les établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (63,5 %) que les non-innovateurs (82,0 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements au Québec, mais proportionnellement plus nombreux (44,2 %) que les non-innovateurs (13,9 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements ailleurs au Canada.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Comme dans le secteur de la fabrication, les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de faire partie d'une entreprise multiétablissement.

Parmi les établissements qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (77,4 %) que les non-innovateurs (94,5 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements au Québec. Ils sont également moins nombreux (83,6 %) que les non-innovateurs (100,0 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements aux États-Unis.

Sidérurgie et ses dérivés. – Comme dans le secteur de la fabrication, les établissements innovateurs de

cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de faire partie d'une entreprise multiétablissement.

C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs qui font partie d'une entreprise multiétablissement déclarent la présence d'un ou d'autres établissements au Québec.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs faisant partie d'une entreprise multiétablissement relativement à la présence d'un ou d'autres établissements de l'entreprise ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Véhicules automobiles. – Comme dans le secteur de la fabrication, les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de faire partie d'une entreprise multiétablissement.

C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs qui font partie d'une entreprise multiétablissement déclarent la présence d'un ou d'autres établissements aux États-Unis.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs faisant partie d'une entreprise multiétablissement relativement à la présence d'autres établissements de l'entreprise au Québec ou ailleurs au Canada.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de faire partie d'une entreprise multiétablissement. Cette similitude est contredite dans au moins deux filières : les établissements innovateurs de la filière textile et vêtements sont proportionnellement plus nombreux

(27,6 %) que les non innovateurs (21,0 %) à faire partie d'une entreprise multiétablissement, tandis que les établissements innovateurs de la filière foresterie et première transformation du bois sont proportionnellement moins nombreux (43,9 %) que les non innovateurs (62,8 %) à faire partie d'une entreprise multiétablissement.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (66,2 %) que les non innovateurs (74,6 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements au Québec. Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (63,5 % et 82,0 %), papier et carton (77,4 % et 94,5 %) et foresterie et première transformation du bois (81,2 % et 98,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (56,5 %) que les non-innovateurs (45,8 %) à déclarer la

présence d'un ou d'autres établissements ailleurs au Canada. Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : aliments et boissons (76,9 % et 53,6 %), textile et vêtements (44,2 % et 13,9 %) et foresterie et première transformation du bois (75,2 % et 52,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 11 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (51,6 %) que les non-innovateurs (44,1 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements aux États-Unis. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : construction résidentielle (46,1 % et 18,9 %) et foresterie et première transformation du bois (73,2 % et 40,6 %). Toutefois, elle est contredite dans au moins une filière : les établissements innovateurs de la filière papier et carton qui font partie d'une entreprise multiétablissement sont proportionnellement moins nombreux (83,6 %) que les non innovateurs (100 %) à déclarer la présence d'un ou d'autres établissements aux États-Unis.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 11 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, édition, pêche et produits de la mer.

5.3 Niveau de scolarité de la main-d'œuvre en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication emploient davantage de main-d'œuvre diplômée de l'enseignement collégial ou universitaire. En effet, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un grade universitaire en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (8,6 %) que dans les établissements non innovateurs (5,9 %). De même, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 est plus élevé chez les innovateurs (17,6 %) que chez les non-innovateurs

(14,3 %) (tableaux 5.3.1 et 5.3.2). Ainsi, en moyenne, 26,2 % des employés à temps complet des établissements innovateurs comparativement à 20,2 % des employés à temps complet des établissements non innovateurs sont titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une attestation ou d'un diplôme d'études collégiales.

De plus, les établissements innovateurs sont beaucoup moins nombreux, en proportion, à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire (12,6 % comparativement à 31,6 % chez les non innovateurs) ou l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales (4,7 % et 15,3 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un grade universitaire en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (6,8 %) que dans les non innovateurs (4,5 %). De même, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales est plus élevé dans les établissements innovateurs (16,1 %) que dans les non innovateurs (10,6 %).

Les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (18,0 %) que les non innovateurs (43,6 %) à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire. Les établissements innovateurs sont aussi proportionnellement moins nombreux (11,0 %) que les non innovateurs (26,7 %) à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'une attestation ou d'un diplôme d'études collégiales.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs. Il en est de même en ce qui a trait aux employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement à l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire ou titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs. Il en est de même en ce qui a trait aux employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement à l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire ou titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les

établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un grade universitaire.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement à l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire ou titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Véhicules automobiles. Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs. Il en est de même en ce qui a trait aux employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Par ailleurs, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (8,9 %) que les non innovateurs (26,4 %) à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement à l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales.

Analyse détaillée

Le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (8,6 %) que dans les établissements non innovateurs (5,9 %) du secteur de la fabrication. Cette différence se reproduit dans au moins quatre filières : aliments et boissons (6,6 % et 4,7 %), textile et vêtements (6,8 % et 4,5 %) construction résidentielle (5,1 % et 3,4 %) et foresterie et première transformation du bois (4,8 % et 3,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de neuf filières :

métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication (17,6 %) que dans les établissements non innovateurs (14,3 %). Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (16,1 % et 10,6 %), services publics provinciaux (33,7 % et 22,9 %) et foresterie et première transformation du bois (12,6 % et 6,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Le pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication (26,2 %) que dans les établissements non innovateurs (20,2 %). Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (22,9 % et 15,1 %), agriculture et élevage (35,9 % et 22,5 %) et foresterie et première transformation du bois (17,4 % et 9,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement moins

nombreux (12,6 %) que les non innovateurs (31,6 %) à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme universitaire en 2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (9,9 % et 25,5 %), textile et vêtements (18,0 % et 43,6 %), construction résidentielle (21,6 % et 36,4 %), services publics provinciaux (9,1 % et 16,1 %), construction non résidentielle (22,8 % et 35,3 %), foresterie et première transformation du bois (17,8 % et 39,6 %) et véhicules automobiles (8,9 % et 26,4 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, agriculture et élevage, édition, pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement moins nombreux (4,7 %) que les non innovateurs (15,3 %) à déclarer l'absence d'employés à temps complet titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (11,0 % et 26,7 %), construction résidentielle (5,6 % et 19,8 %) et foresterie et transformation du bois (4,7 % et 10,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 14 filières : métaux primaires non ferreux, aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

5.4 Personnel affecté à des activités de recherche et développement en 2004

Secteur de la fabrication

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (10,8 %) que dans les établissements non innovateurs (4,2 %) (tableau 5.4.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (11,4 %) que dans les établissements non innovateurs (5,5 %).

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de

comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (8,2 %) que dans les établissements non innovateurs (2,3 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (13,0 %) que dans les établissements non innovateurs (5,1 %).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Véhicules automobiles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Analyse détaillée

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (10,8 %) que dans les établissements non innovateurs (4,2 %). Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins huit filières : aliments et boissons (7,4 % et 2,6 %), textile et vêtements (11,4 % et 5,5 %), construction résidentielle (7,5 % et 2,3 %), papier et carton (8,2 % et 2,3 %), sidérurgie et ses dérivés (13,0 % et 5,1 %), construction non résidentielle (8,8 % et 4,2 %), foresterie et première transformation du bois (7,5 % et 1,6 %) et édition (12,7 % et 3,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de neuf filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

5.5 Personnel affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004

Secteur de la fabrication

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (10,4 %) que dans les établissements non innovateurs (8,6 %) (tableau 5.5.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (13,0 %) que dans les établissements non innovateurs (9,2 %).

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs.

Meubles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Analyse détaillée

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à

des activités de marketing, de vente ou de service à la clientèle est proportionnellement plus élevé dans les établissements innovateurs (10,4 %) que dans les établissements non innovateurs (8,6 %). Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (13,0 % et 9,2 %), construction résidentielle (10,2 % et 8,1 %) et foresterie et première transformation du bois (4,3 % et 2,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux et pêche et produits de la mer.

5.6 Facteurs de succès de l'établissement au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à juger élevée l'importance des facteurs proposés dans l'enquête, au regard de leur succès au cours de la période 2002-2004 (tableau 5.6.1).

La différence entre innovateurs et non-innovateurs est très nette en ce qui a trait au développement de créneaux ou de marchés spécialisés (dont l'importance est jugée élevée par 39,6 % des innovateurs et 20,4 % des non-innovateurs) et au développement de produits personnalisés pour les clients (50,4 % des innovateurs et 31,5 % des non-innovateurs). La différence est un peu moindre lorsqu'il est question de la recherche de nouveaux marchés (36,5 % et 21,6 %), du développement de marchés d'exportation (25,5 % et 11,4 %), de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (18,8 % et 7,0 %) et du développement du marché national (22,7 % et 12,8 %). Enfin, la différence est faible en ce qui a trait à la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (9,9 % et 5,9 %), à la satisfaction des clients existants (85,5 % et 82,1 %) et à la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (30,5 % et 27,9 %).

Signalons que les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non innovateurs à juger que les facteurs non liés au marché ou aux produits (les « autres facteurs ») n'importent pas au regard de leur succès : la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (n'importe pas chez 30,1 % des innovateurs et 46,4 % des non-innovateurs), la capacité de se conformer aux normes et à la

réglementation environnementales (17,6 % comparativement à 27,5 %) et l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (14,2 % et 30,1 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (59,1 %) que les non innovateurs (34,2 %) à juger élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Ils sont proportionnellement plus nombreux, également, à juger élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (51,8 % et 32,0 %), de la recherche de nouveaux marchés (48,9 % et 25,7 %), du développement de marchés d'exportation (35,7 % et 18,6 %) et du développement du marché national (28,0 % et 15,7 %). Toutefois, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs jugent élevée l'importance des autres facteurs proposés dans l'enquête au regard de leur succès au cours de la période 2002-2004.

Par ailleurs, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement moins nombreux que les non innovateurs à juger que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (31,9 % et 55,4 %), la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (29,0 % et 50,4 %) et l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications (13,7 % et 35,4 %) sont des facteurs qui n'importent pas au regard de leur succès.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière jugent élevée l'importance de la satisfaction des clients existants, du développement de produits personnalisés pour les clients, de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales et de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications, comme facteurs ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui jugent élevée l'importance des autres facteurs.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (47,1 %) que les non innovateurs (33,3 %) à juger élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Ils sont proportionnellement plus nombreux, également, à juger élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés (39,2 % et 18,8 %) et de la recherche de nouveaux marchés (35,3 % et 9,5 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs jugent élevée l'importance de la satisfaction des clients existants et de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales comme facteurs de succès. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui jugent élevée l'importance des autres facteurs.

Par ailleurs, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non innovateurs à juger que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles (35,3 % et 66,8 %) et que l'introduction de technologies de l'information et des communications (12,7 % et 30,1 %) sont des facteurs qui n'importent pas au regard de leur succès.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (41,9 %) que les non innovateurs (23,6 %) à juger élevée l'importance de la recherche de nouveaux

marchés comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Ils sont proportionnellement plus nombreux, également à juger élevée l'importance du développement de marchés d'exportation (21,2 % et 9,4 %). Toutefois, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs jugent élevée l'importance des autres facteurs proposés dans l'enquête en regard de leur succès au cours de la période 2002-2004.

Par ailleurs, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux à juger que la capacité à se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (23,7 % et 37,8 %) et que l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication (17,8 % et 33,8 %) sont des facteurs qui n'importent pas au regard de leur succès.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (90,6 %) que les non innovateurs (67,3 %) à juger élevée l'importance de la satisfaction des clients existants comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Ils sont proportionnellement plus nombreux, également, à juger élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients (59,8 % et 31,7 %). Toutefois, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière jugent élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés comme facteur de succès. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui jugent élevée l'importance des autres facteurs.

Par ailleurs, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non innovateurs à juger que la capacité à se conformer aux normes et à la réglementation environnementales (16,5 % et 44,3 %) et l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication (22,0 % et 49,8 %) sont des facteurs qui n'importent pas au regard de leur succès.

Analyse détaillée

Facteurs liés au marché ou aux produits

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (36,5 %) que les non innovateurs (21,6 %) à juger élevée l'importance de la recherche de nouveaux marchés comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit dans au moins cinq filières : aliments et boissons (32,5 % et 21,7 %), textile et vêtements (48,9 % et 25,7 %), construction résidentielle (31,2 % et 16,0 %), sidérurgie et ses dérivés (35,3 % et 9,5 %) et meubles (41,9 % et 23,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de neuf filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, construction non résidentielle, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (85,5 %) que les non innovateurs (82,1 %) à juger élevée l'importance de la satisfaction des clients existants comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins une filière : véhicules automobiles (90,6 % et 67,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de huit filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (39,6 %) que les non innovateurs (20,4 %) à juger élevée l'importance du développement de créneaux ou de marchés spécialisés comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins six filières : aliments et boissons (39,5 % et 21,6 %), textile et vêtements (51,8 % et 32,0 %), construction résidentielle (34,9 % et 14,6 %), sidérurgie et ses dérivés (39,2 % et 18,8 %), agriculture et élevage (57,7 % et 23,6 %) et foresterie et première transformation du bois (27,1 % et 15,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de huit filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (25,5 %) que les non innovateurs (11,4 %) à juger élevée l'importance du développement de marchés d'exportation comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins cinq filières : aliments et boissons (28,2 % et 17,1 %), textile et vêtements (35,7 % et 18,6 %), construction résidentielle (23,7 % et 5,3 %), meubles (21,2 % et 9,4 %) et foresterie et première transformation du bois (12,7 % et 5,4 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements

innovateurs et non innovateurs de 11 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (22,7 %) que les non innovateurs (12,8 %) à juger élevée l'importance du développement du marché national comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : aliments et boissons (31,6 % et 14,6 %) et textile et vêtements (28,0 % et 15,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, construction résidentielle, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (50,4 %) que les non innovateurs (31,5 %) à juger élevée l'importance du développement de produits personnalisés pour les clients comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins six filières : textile et vêtements (59,1 % et 34,2 %), construction résidentielle (50,3 % et 23,0 %), sidérurgie et ses dérivés (47,1 % et 33,3 %), construction non résidentielle (37,2 % et 16,2 %), foresterie et première transformation du bois (38,9 % et 24,0 %) et véhicules automobiles (59,8 % et 31,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Autres facteurs

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (9,9 %) que les non innovateurs (5,9 %) à juger élevée l'importance de la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence ne ressort dans aucune filière. Notons que la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 13 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique,

matériel de communication, meubles, agriculture et élevage, construction non résidentielle, foresterie et première transformation du bois, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Par ailleurs, les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement moins nombreux (30,1 %) que les non innovateurs (46,4 %) à juger que la participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles est un facteur qui n'importe pas au regard de leur succès. Cette différence se reproduit dans au moins six filières : aliments et boissons (17,5 % et 27,2 %), textile et vêtements (31,9 % et 55,4 %), construction résidentielle (30,2 % et 49,1 %), sidérurgie et ses dérivés (35,3 % et 66,8 %), construction non résidentielle (33,5 % et 45,6 %) et édition (33,1 % et 66,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (30,5 %) que les non innovateurs (27,9 %) à juger élevée l'importance de la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence ne se reproduit dans aucune filière. Notons que la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux et pêche et produits de la mer.

Par ailleurs, les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement moins nombreux (17,6 %) que les non innovateurs (27,5 %) à juger que la capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales est un facteur qui n'importe pas au regard de leur succès. Cette différence se reproduit dans au moins cinq filières : textile et vêtements (29,0 % et 50,4 %), construction résidentielle (16,3 % et 29,0 %), meubles (23,7 % et 37,8 %), édition (16,9 % et 41,5 %) et véhicules automobiles (16,5 % et 44,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (18,8 %) que les non innovateurs (7,0 %) à juger élevée l'importance de l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication comme facteur ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : textile et vêtements (18,5 % et 9,6 %) et construction résidentielle (19,9 % et 3,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 11 filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Par ailleurs, les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement moins nombreux (14,2 %) que les non innovateurs (30,1 %) à juger que l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication est un facteur qui n'importe pas au regard de leur succès. Cette différence se reproduit dans au moins huit filières : aliments et boissons (11,5 % et 27,6 %), textile et vêtements (13,7 % et 35,4 %), construction résidentielle (12,5 % et 34,9 %), sidérurgie et ses dérivés (12,7 % et 30,1 %), meubles (17,8 % et 33,8 %), construction non résidentielle (11,6 % et 28,3 %), édition (8,5 % et 26,5 %) et véhicules automobiles (22,0 % et 49,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois et pêche et produits de la mer.

Tableau 5.1.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont innové au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	
Fabrication	68,7 A	67,9	69,6
Métaux primaires non ferreux	67,0 B	60,8	73,2
Aliments et boissons	73,2 A	70,1	76,3
Textile et vêtements	55,9 A	53,4	58,4
Cuir et chaussures	81,8 B	72,3	91,3
Construction résidentielle	67,7 A	65,5	69,9
Papier et carton	66,8 B	61,4	72,2
Sidérurgie et ses dérivés	70,7 A	67,2	74,2
Aéronautique	67,1 B	57,2	77,1
Matériel de communication	88,3 B	80,8	95,9
Meubles	72,4 A	69,0	75,8
Services publics provinciaux	64,4 B	54,4	74,4
Agriculture et élevage	48,3 B	39,3	57,4
Construction non résidentielle	45,3 A	40,9	49,7
Foresterie et première transformation du bois	53,0 A	49,7	56,2
Édition	78,7 A	75,6	81,7
Véhicules automobiles	75,5 A	71,1	79,8
Pêche et produits de la mer	61,8 B	51,4	72,2
Hors filières	76,3 A	74,9	77,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.2.1

Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement, tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2005

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	33,4 A	32,6	34,2	33,9 A	32,9	34,9	32,3 A	30,8	33,8
Métaux primaires non ferreux	49,0 B	42,7	55,4	49,2 B	40,9	57,4	48,8 B	38,0	59,6
Aliments et boissons	47,2 A	43,6	50,8	47,2 A	42,8	51,5	47,1 B	40,7	53,6
Textile et vêtements	24,6 A	22,5	26,8	27,6 A	24,5	30,6	21,0 A	17,8	24,1
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	27,9 A	25,7	30,0	28,4 A	25,7	31,1	26,7 A	23,2	30,2
Papier et carton	63,4 B	58,5	68,3	67,4 B	61,5	73,4	55,3 B	46,3	64,3
Sidérurgie et ses dérivés	22,4 A	18,9	26,0	24,4 A	20,0	28,8	17,6 B	10,4	24,8
Aéronautique	42,4 B	33,1	51,7	50,1 B	38,8	61,4	26,8 E	7,8	45,9
Matériel de communication	39,1 B	34,0	44,2	38,3 B	32,6	43,9	x	x	x
Meubles	10,7 A	7,7	13,7	13,8 A	9,9	17,7	x	x	x
Services publics provinciaux	39,1 B	29,3	49,0	32,5 B	23,9	41,1	51,1 E	30,6	71,5
Agriculture et élevage	24,7 B	15,7	33,7	32,1 B	18,1	46,0	x	x	x
Construction non résidentielle	31,3 A	27,2	35,4	36,3 B	29,8	42,9	27,1 B	21,9	32,3
Foresterie et première transformation du bois	52,8 A	49,5	56,1	43,9 A	39,4	48,5	62,8 A	58,2	67,5
Édition	23,1 A	19,4	26,9	25,1 A	20,6	29,6	15,8 B	9,4	22,1
Véhicules automobiles	36,9 A	32,0	41,7	34,3 B	28,7	39,8	44,9 B	34,9	54,8
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	34,9 A	33,3	36,4	34,9 A	33,1	36,7	34,6 A	31,3	37,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.2.2

Établissements du secteur de la fabrication faisant partie d'une entreprise multiétablissement qui déclarent la présence d'un ou d'autres établissements au Québec : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2005

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	68,7 A	67,1	70,3	66,2 A	64,3	68,1	74,6 A	71,5	77,7
Métaux primaires non ferreux	65,2 B	55,3	75,1	58,9 B	46,2	71,6	78,0 E	57,7	98,3
Aliments et boissons	79,0 A	74,9	83,1	81,4 A	76,2	86,5	72,4 B	62,9	81,9
Textile et vêtements	70,4 B	65,3	75,6	63,5 B	56,6	70,3	82,0 B	74,5	89,5
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	78,6 A	74,5	82,7	80,3 A	75,0	85,6	74,8 B	65,9	83,8
Papier et carton	82,3 B	76,3	88,3	77,4 B	69,0	85,8	94,5 A	88,6	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	73,2 B	63,3	83,2	68,9 B	57,2	80,6	87,7 B	73,8	100,0
Aéronautique	66,9 E	42,7	91,1	64,0 E	35,2	92,8	x	x	x
Matériel de communication	28,6 B	16,2	41,1	33,1 B	22,9	43,4	x	x	x
Meubles	75,0 B	60,9	89,1	73,2 B	58,4	87,9	x	x	x
Services publics provinciaux	25,1 B	10,2	39,9	x	x	x	37,5 E	5,1	69,8
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	84,8 B	77,5	92,1	76,5 B	65,2	87,8	94,0 B	82,8	100,0
Foresterie et première transformation du bois	90,7 A	87,2	94,2	81,2 B	74,3	88,2	98,1 A	95,1	100,0
Édition	78,1 B	67,5	88,6	74,3 B	62,2	86,5	x	x	x
Véhicules automobiles	60,3 B	52,1	68,5	62,8 B	53,4	72,2	54,4 E	37,9	71,0
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	54,9 A	52,1	57,8	56,0 A	52,8	59,2	51,4 B	45,3	57,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.3.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme universitaire en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	7,8 A	7,6	8,0	8,6 A	8,4	8,9	5,9 A	5,6	6,3
Métaux primaires non ferreux	9,2 B	7,1	11,3	8,9 B	6,4	11,3	9,9 E	6,2	13,6
Aliments et boissons	6,1 A	5,6	6,6	6,6 A	5,9	7,2	4,7 B	4,0	5,5
Textile et vêtements	5,8 A	5,3	6,2	6,8 A	6,2	7,3	4,5 B	3,9	5,1
Cuir et chaussures	3,7 B	2,9	4,4	3,5 B	2,9	4,1	x F	x	x
Construction résidentielle	4,6 A	4,3	4,8	5,1 A	4,7	5,5	3,4 B	3,0	3,8
Papier et carton	6,8 A	6,2	7,3	6,4 B	5,7	7,0	7,6 B	6,7	8,5
Sidérurgie et ses dérivés	6,0 B	5,4	6,6	6,2 B	5,5	6,8	5,7 B	4,3	7,1
Aéronautique	8,4 B	6,6	10,2	8,3 B	6,3	10,2	8,5 E	4,7	12,3
Matériel de communication	25,2 B	22,1	28,2	26,1 B	22,9	29,3	x F	x	x
Meubles	5,9 B	5,1	6,7	5,3 B	4,6	6,1	7,2 E	5,1	9,4
Services publics provinciaux	19,1 B	15,9	22,3	17,9 B	14,6	21,2	21,2 E	14,6	27,8
Agriculture et élevage	7,6 B	6,0	9,1	10,1 B	8,0	12,1	5,2 E	3,0	7,3
Construction non résidentielle	5,7 B	5,1	6,3	6,2 B	5,2	7,1	5,4 B	4,6	6,1
Foresterie et première transformation du bois	4,0 A	3,7	4,4	4,8 B	4,3	5,3	3,2 B	2,7	3,7
Édition	5,3 A	4,9	5,7	5,6 A	5,1	6,1	4,3 B	3,4	5,2
Véhicules automobiles	7,8 B	6,8	8,8	8,3 B	7,2	9,4	6,1 E	3,7	8,6
Pêche et produits de la mer	2,4 E	1,5	3,3	2,3 E	1,0	3,6	2,6 E	1,5	3,7
Hors filières	10,9 A	10,5	11,3	12,0 A	11,5	12,5	7,6 A	6,9	8,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.3.2

Pourcentage moyen des employés à temps complet qui sont titulaires d'un diplôme ou d'une attestation d'études collégiales en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	16,6 A	16,3	16,9	17,6 A	17,2	18,0	14,3 A	13,7	14,9
Métaux primaires non ferreux	14,1 B	11,9	16,3	13,1 B	10,9	15,2	16,1 E	11,0	21,3
Aliments et boissons	14,7 A	13,6	15,8	14,6 A	13,3	15,9	14,9 B	13,0	16,9
Textile et vêtements	13,7 A	12,8	14,6	16,1 A	14,8	17,5	10,6 B	9,4	11,7
Cuir et chaussures	9,4 B	7,3	11,4	9,7 B	7,5	12,0	x F	x	x
Construction résidentielle	12,6 A	11,9	13,4	12,4 A	11,7	13,1	13,1 B	11,2	14,9
Papier et carton	14,5 B	12,6	16,4	13,7 B	11,8	15,6	16,2 B	12,0	20,4
Sidérurgie et ses dérivés	17,6 A	16,1	19,1	16,9 A	15,3	18,5	19,3 B	16,1	22,6
Aéronautique	13,8 B	10,9	16,6	16,0 B	12,2	19,9	9,2 E	5,8	12,6
Matériel de communication	26,3 B	23,2	29,3	27,9 B	24,6	31,3	13,5 E	8,9	18,1
Meubles	13,5 A	12,3	14,6	13,0 B	11,7	14,3	14,7 B	12,2	17,1
Services publics provinciaux	29,9 B	25,7	34,0	33,7 B	28,9	38,5	22,9 B	17,0	28,8
Agriculture et élevage	21,4 B	17,4	25,3	25,8 B	19,4	32,2	17,3 B	12,8	21,7
Construction non résidentielle	11,6 A	10,5	12,6	10,5 B	9,2	11,7	12,5 B	10,9	14,1
Foresterie et première transformation du bois	9,8 A	9,1	10,5	12,6 A	11,4	13,7	6,7 B	6,0	7,4
Édition	24,1 A	22,2	26,0	24,3 A	22,1	26,5	23,0 B	19,4	26,7
Véhicules automobiles	14,8 B	13,1	16,5	14,9 B	13,2	16,6	14,4 B	10,3	18,5
Pêche et produits de la mer	18,4 E	11,8	25,0	10,2 E	4,9	15,6	31,7 E	17,6	45,8
Hors filières	20,2 A	19,6	20,9	21,3 A	20,5	22,1	16,8 A	15,4	18,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.4.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de recherche et développement en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	8,7 A	8,5	9,0	10,8 A	10,5	11,1	4,2 A	3,8	4,5
Métaux primaires non ferreux	9,7 B	7,5	11,9	10,4 B	7,8	12,9	8,3 E	4,2	12,5
Aliments et boissons	6,1 B	5,4	6,8	7,4 B	6,5	8,2	2,6 B	1,9	3,3
Textile et vêtements	8,8 A	8,2	9,5	11,4 A	10,5	12,3	5,5 B	4,7	6,4
Cuir et chaussures	9,9 B	8,1	11,7	11,5 B	9,4	13,5	2,8 E	1,9	3,7
Construction résidentielle	5,8 A	5,4	6,2	7,5 A	7,0	8,0	2,3 B	1,9	2,7
Papier et carton	6,2 B	5,0	7,4	8,2 B	6,4	9,9	2,3 B	1,7	2,8
Sidérurgie et ses dérivés	10,7 B	9,5	11,9	13,0 B	11,5	14,5	5,1 B	3,7	6,6
Aéronautique	7,1 B	5,1	9,1	6,8 B	4,9	8,6	x F	x	x
Matériel de communication	23,6 B	20,4	26,8	25,9 B	22,4	29,4	6,4 E	2,9	9,9
Meubles	5,7 B	5,0	6,4	6,1 B	5,4	6,8	4,5 E	2,7	6,4
Services publics provinciaux	11,0 E	7,4	14,6	11,0 B	8,1	13,9	x F	x	x
Agriculture et élevage	5,7 B	4,2	7,3	6,4 E	4,2	8,5	5,1 E	2,8	7,4
Construction non résidentielle	6,3 B	5,1	7,6	8,8 B	6,5	11,2	4,2 B	3,0	5,4
Foresterie et première transformation du bois	4,7 B	4,0	5,4	7,5 B	6,3	8,7	1,6 B	1,2	1,9
Édition	10,7 B	9,4	11,9	12,7 B	11,3	14,2	3,0 B	2,2	3,8
Véhicules automobiles	11,0 B	9,2	12,7	12,8 B	10,7	14,9	5,4 E	2,6	8,1
Pêche et produits de la mer	3,2 E	2,0	4,4	5,0 E	3,2	6,7	x F	x	x
Hors filières	10,9 A	10,5	11,4	12,9 A	12,4	13,5	4,4 B	3,9	5,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.5.1

Pourcentage moyen des employés à temps complet affecté à des activités de marketing, vente ou service à la clientèle en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	9,9 A	9,7	10,1	10,4 A	10,2	10,7	8,6 A	8,1	9,1
Métaux primaires non ferreux	7,3 B	6,3	8,2	7,4 B	6,2	8,6	7,0 B	5,5	8,5
Aliments et boissons	8,8 B	7,9	9,7	9,2 B	8,2	10,1	7,8 B	5,8	9,7
Textile et vêtements	11,3 A	10,6	12,0	13,0 A	12,0	14,0	9,2 B	8,2	10,2
Cuir et chaussures	8,8 B	6,7	10,8	9,8 B	7,4	12,2	4,1 E	2,3	5,9
Construction résidentielle	9,6 A	9,0	10,1	10,2 A	9,6	10,9	8,1 B	7,1	9,1
Papier et carton	7,1 B	6,3	7,9	7,8 B	6,7	8,9	5,6 B	4,4	6,9
Sidérurgie et ses dérivés	8,7 A	8,0	9,4	8,4 A	7,6	9,2	9,4 B	8,0	10,8
Aéronautique	4,9 B	3,9	6,0	3,9 B	2,9	4,9	7,0 E	4,6	9,4
Matériel de communication	11,1 B	9,8	12,4	11,1 B	9,8	12,4	11,4 E	5,7	17,0
Meubles	8,9 B	8,0	9,8	9,1 B	8,1	10,1	8,4 B	6,5	10,3
Services publics provinciaux	15,1 B	11,0	19,1	13,7 B	11,4	15,9	17,6 E	7,6	27,6
Agriculture et élevage	15,3 B	12,5	18,1	14,3 B	10,8	17,7	16,3 B	11,9	20,7
Construction non résidentielle	7,2 A	6,6	7,8	7,5 B	6,5	8,6	7,0 A	6,3	7,7
Foresterie et première transformation du bois	3,4 A	3,1	3,6	4,3 A	4,0	4,7	2,3 B	2,0	2,6
Édition	14,4 A	13,6	15,1	14,3 A	13,5	15,1	14,7 B	12,8	16,6
Véhicules automobiles	10,9 B	9,7	12,1	10,9 B	9,6	12,3	10,9 B	8,1	13,7
Pêche et produits de la mer	7,1 E	4,6	9,7	6,7 E	4,2	9,1	x F	x	x
Hors filières	11,1 A	10,8	11,5	11,6 A	11,2	12,0	9,7 A	8,8	10,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.6.1

Établissements du secteur de la fabrication qui jugent élevée l'importance accordée à différents facteurs ayant contribué à leur succès au cours de la période 2002-2004 : innovateurs et non innovateurs, Québec, 2005

	Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Facteurs liés au marché ou aux produits						
Recherche de nouveaux marchés	36,5 A	35,4	37,5	21,6 A	20,3	22,9
Satisfaction des clients existants	85,5 A	84,8	86,3	82,1 A	80,9	83,3
Développement de créneaux ou marchés spécialisés	39,6 A	38,5	40,7	20,4 A	19,1	21,6
Développement de marchés d'exportation	25,5 A	24,6	26,5	11,4 A	10,4	12,4
Développement du marché national	22,7 A	21,8	23,6	12,8 A	11,8	13,9
Développement de produits personnalisés pour les clients	50,4 A	49,3	51,5	31,5 A	30,0	33,0
Autres facteurs						
Participation active à l'élaboration de nouvelles normes industrielles	9,9 A	9,2	10,6	5,9 A	5,0	6,7
Capacité de se conformer aux normes et à la réglementation environnementales	30,5 A	29,5	31,5	27,9 A	26,4	29,3
Introduction de nouvelles technologies de l'information et des communications	18,8 A	17,9	19,6	7,0 A	6,1	7,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Comme le chapitre 3, celui-ci s'intéresse aux questions de l'*Enquête sur l'innovation 2005* qui ont trait aux transactions d'achat et de vente des établissements du secteur de la fabrication. Ces questions portent sur la provenance géographique des revenus de l'établissement, les revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise, les revenus attribuables au client le plus important, l'achat de matières premières et de composants, l'achat de machines et d'équipement, l'acquisition de services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise et la réalisation de travaux en sous-traitance. Toutefois, ce chapitre vise plutôt à mettre en relief les différences significatives entre les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles.

6.1 Provenance des revenus tirés de la vente de produits en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits au Québec en 2004. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits au Québec en 2004. En revanche, les établissements innovateurs sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non innovateurs à déclarer l'absence de revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada (19,6 % comparativement à 35,6 %), aux États-Unis (26,6 % et 45,4 %), au Mexique (89,5 % et 96,2 %), en Europe (80,5 % et 91,8 %), dans la région Asie-Pacifique (85,8 % et 94,6 %) et dans les autres pays (84,6 % et 91,6 %).

Le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec est moins élevé dans les établissements innovateurs (51,4 %) que dans les établissements non innovateurs (62,9 %). À l'inverse, le pourcentage moyen des revenus attribuable à la vente de produits dans la plupart des marchés hors Québec est plus élevé dans les établissements innovateurs que dans les non innovateurs : ailleurs au Canada (19,1 % et 16,7 %), aux États-Unis (24,2 % et 17,8 %), au Mexique (0,5 % et 0,3 %), en Europe (2,3 % et 1,0 %) et dans les autres pays (1,2 % et 0,6 %). La confidentialité ou le

manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens attribuables à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique (tableaux 6.1.1 à 6.1.6).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, les établissements innovateurs sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux à déclarer l'absence de revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada (13,1 % comparativement à 32,7 %), aux États-Unis (25,1 % et 54,7 %), au Mexique (90,1 % et 94,9 %), en Europe (83,2 % et 93,0 %), dans la région Asie-Pacifique (85,2 % et 96,7 %) et dans les autres pays (85,8 % et 94,3 %). Cependant, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs au regard du marché québécois en 2004.

Dans les établissements innovateurs, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moins élevé (40,3 %) que dans les établissements non innovateurs (56,2 %). À l'inverse, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis est plus élevé dans les établissements innovateurs (27,4 %) que dans les établissements non innovateurs (14,2 %). Cependant, le pourcentage

moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada est similaire dans les deux types d'établissements.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens attribuables à la vente de produits dans les autres marchés.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada ou aux États-Unis. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière déclarent l'absence de revenus provenant de ces marchés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs au regard des autres marchés en 2004.

Le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, au Canada ou aux États-Unis en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres marchés.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (28,2 %) que les non-innovateurs (49,1 %) à déclarer l'absence de tels revenus. Cependant, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non-innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits aux États-Unis. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs au regard des autres marchés en 2004.

Dans les établissements innovateurs, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moins élevé (63,1 %) que dans les établissements non innovateurs (78,5 %). À l'inverse, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada et aux États-Unis est plus élevé chez les innovateurs que chez les non-innovateurs : 16,4 % comparativement à 11,2 % dans le premier cas et 18,0 % comparativement à 9,7 % dans le second cas. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres marchés.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière, sauf en ce qui a trait au pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004, lequel est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Dans cette filière, les établissements innovateurs sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada ou aux États-Unis. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux à déclarer l'absence de revenus provenant de la vente de produits sur ces marchés (16,9 % comparativement à 31,8 % ailleurs au Canada et 23,2 % comparativement à 46,1 % aux États-Unis). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs au regard des autres marchés en 2004.

Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moins élevé (48,2 %) que dans les établissements non innovateurs (70,0 %). À l'inverse, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis en 2004 est plus élevé (32,9 %) chez les innovateurs que chez les non innovateurs (16,3 %). Cependant, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada est similaire dans les deux types d'établissements.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres marchés.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits ailleurs au Canada ou aux États-Unis. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière déclarent l'absence de revenus provenant de ces marchés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs au regard des autres marchés en 2004.

Le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec, au Canada ou aux États-Unis en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres marchés.

Analyse détaillée

Marché québécois

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Québec en 2004 est moins élevé (51,4 %) que dans les établissements non innovateurs (62,9 %). Cette différence se reproduit dans au moins neuf filières : aliments et boissons (62,8 % et 73,0 %), textile et vêtements (40,3 % et 56,2 %), construction résidentielle (60,0 % et 79,7 %), sidérurgie et ses dérivés (63,1 % et 78,5 %), meubles (48,2 % et 70,0 %), agriculture et élevage (85,6 % et 95,2 %), construction non résidentielle (69,4 % et 81,8 %), foresterie et première transformation du bois (45,3 % et 56,5 %) et édition (72,7 % et 85,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen dans les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, matériel de communication, services publics provinciaux et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits au Québec en 2004. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits au Québec en 2004. Toutefois, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Marché canadien (hors Québec)

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 est plus élevé (19,1 %) que dans les établissements non innovateurs (16,7 %). Cette différence se reproduit dans au moins quatre filières : aliments et boissons (20,8 % et 14,5 %), construction résidentielle (14,5 % et 8,2 %), sidérurgie et ses dérivés (16,4 % et 11,2 %) et foresterie et première transformation du bois (16,8 % et 11,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen dans les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de

la vente de produits ailleurs au Canada en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (19,6 %) que les non innovateurs (35,6 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins huit filières : aliments et boissons (21,1 % et 42,8 %), textile et vêtements (13,1 % et 32,7 %), construction résidentielle (32,7 % et 54,3 %), sidérurgie et ses dérivés (28,2 % et 49,1 %), meubles (16,9 % et 31,8 %), construction non résidentielle (43,7 % et 63,3 %), foresterie et première transformation du bois (18,0 % et 33,4 %) et édition (18,2 % et 37,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Marché états-unien

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits aux États-Unis en 2004 est plus élevé (24,2 %) que dans les établissements non innovateurs (17,8 %). Cette différence se reproduit dans au moins cinq filières : textile et vêtements (27,4 % et 14,2 %), construction résidentielle (22,2 % et 10,6 %), sidérurgie et ses dérivés (18,0 % et 9,7 %), meubles (32,9 % et 16,3 %) et construction non résidentielle (18,0 % et 8,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen dans les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (26,6 %) que les non innovateurs (45,4 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins six filières : textile et vêtements (25,1 % et 54,7 %), construction résidentielle (31,5 % et 61,4 %), meubles (23,2 % et 46,1 %), construction non résidentielle (39,3 % et 66,9 %), foresterie et première transformation du bois (21,5 % et 31,3 %), édition (32,5 % et 63,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de

communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Marché mexicain

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits au Mexique en 2004 est plus élevé (0,5 %) que dans les établissements non innovateurs (0,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits au Mexique en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (89,5 %) que les non innovateurs (96,2 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits au Mexique en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements (90,1 % et 94,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de toutes les autres filières.

Marché européen

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits en Europe en 2004 est plus élevé (2,3 %) que dans les établissements non innovateurs (1,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits en Europe en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (80,5 %) que les non innovateurs (91,8 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits en Europe en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : textile et vêtements (83,2 % et 93,0 %) et construction résidentielle (83,2 % et 93,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de toutes les autres filières.

Marché de la région Asie-Pacifique

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (85,8 %) que les non innovateurs (94,6 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits dans la région Asie-Pacifique en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : aliments et boissons (78,5 % et 90,9 %) et textile et vêtements (85,2 % et 96,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de toutes les autres filières, sauf celle des métaux primaires non ferreux où il y a similitude entre innovateurs et non innovateurs.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus attribuable à la vente de produits dans la région Asie-Pacifique chez les établissements innovateurs et non innovateurs.

Tous les autres marchés (pays)

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux attribuable à la vente de produits dans les autres pays en 2004 est plus élevé (1,2 %) que dans les établissements non innovateurs (0,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant de la vente de produits dans les autres pays en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (84,6 %) que les non innovateurs (91,6 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits en Europe en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements (85,8 % et 94,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières, sauf les filières aliments et boissons et construction résidentielle où il y a similitude entre innovateurs et non innovateurs.

6.2 Revenus provenant d'autres établissements de l'entreprise en 2004

Secteur de la fabrication

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus totaux provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004. En effet, ils sont proportionnellement moins nombreux (62,5 %) que les non-innovateurs (68,6 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant d'autres établissements de l'entreprise en 2004.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs faisant partie d'une entreprise multiétablissement de ces filières, sauf la filière papier et carton dont les établissements innovateurs qui font partie d'une entreprise multiétablissement ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer

n'avoir aucun revenu provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004.

Analyse détaillée

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui font partie d'une entreprise multiétablissement, les innovateurs sont un plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus totaux provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004. En effet, ils sont proportionnellement moins nombreux (62,5 %) que les non-innovateurs (68,6 %) à déclarer n'avoir aucun revenu provenant d'ailleurs dans l'entreprise en 2004. La différence se reproduit dans au moins une filière : construction résidentielle (64,5, % et 82,2 %). Elle est contredite dans au moins une filière : aliments et boissons (83,6 % et 53,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 12 filières : métaux primaires non ferreux, textile et vêtements, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

6.3 Part des revenus provenant du client le plus important en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant du client le plus important en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (5,1 %) que les non innovateurs (7,7 %) à déclarer ne pas avoir de revenus provenant du client le plus important. Cependant, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 provenant du client le plus important est un peu moins élevé (24,7 %) dans les établissements innovateurs que dans les établissements non innovateurs (29,6 %) (tableau 6.3.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant du client le plus important en 2004. Cependant, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est moins élevé dans les établissements innovateurs (27,9 %) que dans les établissements non innovateurs (47,0 %).

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la proportion des établissements innovateurs et celle des non innovateurs qui déclarent des revenus provenant du client le plus important (n'avoir aucun revenu provenant du client le plus important).

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est moins élevé dans les établissements innovateurs (14,4 %) que dans les établissements non innovateurs (21,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la proportion des établissements innovateurs et celle des non innovateurs qui déclarent des revenus provenant du client le plus important (n'avoir aucun revenu provenant du client le plus important).

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est similaire dans les établissements innovateurs et dans les établissements non innovateurs. Par ailleurs, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la proportion des établissements innovateurs et celle des non innovateurs qui déclarent des revenus provenant du client le plus important (n'avoir aucun revenu en 2004 provenant du client le plus important).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est moins élevé dans les établissements innovateurs (24,7 %) que dans les établissements non innovateurs (33,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la proportion des établissements innovateurs et celle des non innovateurs qui déclarent des revenus provenant du client le plus important (n'avoir aucun revenu provenant du client le plus important).

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 est plus élevé dans les établissements innovateurs (25,4 %) que dans les établissements non innovateurs (17,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la proportion des établissements innovateurs et celle des non innovateurs qui déclarent des revenus provenant du client le plus important (n'avoir aucun revenu en 2004 provenant du client le plus important).

Analyse détaillée

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux en 2004 provenant du client le plus important est moins élevé (24,7 %) que dans les établissements non innovateurs (29,6 %). La différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (27,9 % et 47,0 %), papier et carton (14,4 % et 21,8 %) et meubles (24,7 % et 33,2 %). Elle est contredite dans au moins deux filières : foresterie et première transformation du bois (27,9 % et 21,9 %) et véhicules automobiles (25,4 % et 17,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux et agriculture et élevage.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont un peu plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des revenus provenant du client le plus important en 2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (5,1 %) que les non innovateurs (7,7%) à déclarer ne pas avoir de revenus provenant du client le plus important en 2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (4,3 % et 10,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 14 filières : métaux primaires non ferreux, aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 13 filières : métaux primaires non ferreux, aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, édition, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

6.4 Acquisition de matières premières et de composants selon leur provenance en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec en 2004. Par contre, ils sont plus susceptibles que les non innovateurs de s'approvisionner en matières premières et composants sur les marchés extérieurs : ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique ou dans les autres pays. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada (28,3 % comparativement à 45,9 %), des États-Unis (26,5 % et 46,9 %), du Mexique (95,9 % et 97,7 %), d'Europe (76,9 % et 86,4 %), de la région Asie-Pacifique (77,5 % et 85,4 %) ou des autres pays (90,0 % et 93,1 %).

Dans les établissements innovateurs, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est moins élevé (55,4 %) que dans les établissements non innovateurs (62,8 %), mais l'inverse se produit quand il s'agit de l'approvisionnement ailleurs au Canada (15,0 % chez les innovateurs et 12,3 % chez les non-innovateurs), aux États-Unis (19,1 % et 15,0 %) ou en Europe (3,8 % et 2,7 %). Les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement au Mexique ou dans la région Asie-Pacifique sont similaires dans les établissements innovateurs et non innovateurs (tableaux 6.4.1 et 6.4.2).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec en 2004. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec. Par contre, ils sont plus susceptibles que les non-innovateurs de s'approvisionner sur les marchés extérieurs : ailleurs au Canada, aux États-Unis, au

Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada (50,1 % comparativement à 59,0 %), des États-Unis (32,9 % et 55,0 %), du Mexique (86,2 % et 94,8 %), d'Europe (67,4 % et 79,9 %) de la région Asie-Pacifique (50,1 % et 59,1 %) ou des autres pays (79,9 % et 90,8 %).

Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est moindre (35,5 %) que dans les établissements non innovateurs (49,0 %), mais l'inverse se produit quand il s'agit de l'approvisionnement aux États-Unis (22,5 % et 12,7 %) ou en Europe (8,3 % et 5,0 %). Les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement ailleurs au Canada, au Mexique, dans la région Asie-Pacifique ou dans les autres pays sont similaires dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement au Québec est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement à d'autres aspects de la question.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada ou des États-Unis en 2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui déclarent des dépenses (ne pas avoir de dépenses) pour des matières premières et des composants provenant des autres endroits.

Le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à ceux provenant du Québec ou des États-Unis est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement dans les autres endroits.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant des États-Unis. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (30,8 %) que les non-innovateurs (53,3 %) à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et composants provenant de ce pays. Cependant, les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada, de la région Asie-Pacifique ou des autres pays en 2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec, de l'Europe ou du Mexique.

Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à ceux provenant du Québec ou d'ailleurs au Canada est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres sources d'approvisionnement, dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Aéronautique. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant des États-Unis en 2004. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui déclarent des dépenses (ne pas avoir de dépenses) pour des matières premières et des composants venant des autres endroits.

Le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres sources d'approvisionnement, dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Matériel de communication. – Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec est moindre (27,7 %) que dans les établissements non innovateurs (46,7 %). Par ailleurs, les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement ailleurs au Canada ou des États-Unis sont similaires

dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages relatifs aux autres sources d'approvisionnement, dans les établissements innovateurs et non innovateurs. Elle empêche également de comparer les pourcentages d'établissements innovateurs et non innovateurs qui déclarent des dépenses (ne pas avoir de dépenses) pour des matières premières et des composants selon la provenance.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada, des États-Unis ou d'Europe en 2004. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou de composants provenant d'ailleurs au Canada en 2004 (28,1 % contre 49,4 %), des États-Unis (25,1 % contre 47,4 %) ou d'Europe (78,6 % contre 91,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui déclarent ne pas avoir de dépenses pour des matières premières et des composants venant des autres endroits.

Dans cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement au Québec en 2004 est moindre dans les établissements innovateurs (68,2 %) que dans les non innovateurs (83,9 %). À l'inverse, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada est plus élevé chez les innovateurs (12,5 %) que chez les non-innovateurs (7,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres sources d'approvisionnement dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (15,6 %) que les non-innovateurs (31,8 %) à déclarer ne pas avoir de dépenses pour des matières premières ou des composants provenant d'ailleurs au Canada en 2004. Par ailleurs, les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec, des États-Unis, d'Europe ou de la région Asie-Pacifique. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants venant de ces endroits.

Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis est moindre (21,6 %) que dans les établissements non innovateurs (29,5 %), ce qui va à l'encontre de la tendance dans l'ensemble du secteur manufacturier. Par ailleurs, les pourcentages moyens des dépenses pour des matières premières et des composants attribuables à l'approvisionnement au Québec et ailleurs au Canada sont similaires dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens relatifs aux autres sources d'approvisionnement dans les établissements innovateurs et non innovateurs.

Analyse détaillée

Matières premières et composants provenant du Québec

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement au Québec est moindre dans les établissements innovateurs (55,4 %) que dans les non innovateurs (62,8 %). La différence se reproduit dans au moins six filières : textile et vêtements (35,5 % et 49,0 %), construction résidentielle (65,7 % et 77,3 %), matériel de communication (27,7 % et 46,7 %), meubles (68,2 % et 83,9 %), foresterie et première transformation du bois (71,0 % et 77,9 %) et pêche et produits de la mer (69,4 % et 94,9 %).

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Québec en 2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 14 filières : métaux primaires non ferreux, aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

Matières premières et composants provenant d'ailleurs au Canada

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement ailleurs au Canada est plus

élevé dans les établissements innovateurs (15,0 %) que dans les non innovateurs (12,3 %). La différence se reproduit dans au moins quatre filières : construction résidentielle (13,0 % et 9,3 %), meubles (12,5 % et 7,7 %), foresterie et première transformation du bois (6,4 % et 3,3 %) et édition (13,3 % et 9,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (28,3 %) que les non-innovateurs (45,9 %) à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant d'ailleurs au Canada en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins huit filières : aliments et boissons (19,9 % et 42,8 %), textile et vêtements (50,1 % et 59,0 %), construction résidentielle (37,3 % et 55,1 %), meubles (28,1 % et 49,4 %), construction non résidentielle (40,2 % et 60,1 %), foresterie et première transformation du bois (49,5 % et 69,9 %), édition (26,3 % et 42,3 %) et véhicules automobiles (15,6 % et 31,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Matières premières et composants provenant des États-Unis

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement aux États-Unis est plus élevé dans les établissements innovateurs (19,1 %) que dans les non innovateurs (15,0 %). La différence se reproduit dans au moins deux filières : textile et vêtements (22,5 % et 12,7 %) et construction résidentielle (16,1 % et 9,0 %). Elle est contredite dans au moins une filière : véhicules automobiles (21,6 % et 29,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, meubles, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non

innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant des États-Unis. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (26,5 %) que les non-innovateurs (46,9 %) à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant des États-Unis en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins huit filières : aliments et boissons (44,4 % et 57,1 %), textile et vêtements (32,9 % et 55,0 %), construction résidentielle (33,9 % et 59,7 %), sidérurgie et ses dérivés (30,8 % et 53,3 %), meubles (25,1 % et 47,4 %), construction non résidentielle (45,4 % et 73,7 %), foresterie et première transformation du bois (48,6 % et 59,6 %) et édition (31,1 % et 46,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de trois filières : cuir et chaussures, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Matières premières et composants provenant du Mexique

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement au Mexique est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. Cette similitude se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant du Mexique. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent n'avoir aucune dépense pour des matières premières ou des composants venant du Mexique. Cette similitude se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières.

Matières premières et composants provenant d'Europe

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement en Europe est plus élevé dans les établissements innovateurs (3,8 %) que dans les établissements non innovateurs (2,7 %). La différence se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements (8,3 % et 5,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de

comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant d'Europe. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (76,9 %) que les non-innovateurs (86,4 %) à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants provenant d'Europe en 2004. Cette différence se reproduit dans au moins trois filières : textile et vêtements (67,4 % et 79,9 %), construction résidentielle (84,4 % et 93,1 %) et meubles (78,6 % et 91,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

Matières premières et composants provenant de la région Asie-Pacifique

Dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses pour des matières premières et des composants en 2004 attribuable à l'approvisionnement dans la région Asie-Pacifique est similaire dans les établissements innovateurs et non innovateurs. Cette similitude se reproduit dans au moins une filière : textile et vêtements. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles que les non innovateurs de déclarer des dépenses pour des matières premières et des composants provenant de la région Asie-Pacifique. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (77,5 %) que les non-innovateurs (85,4 %) à déclarer n'avoir aucune dépense pour des matières premières et des composants venant de la région Asie-Pacifique. Cette différence se reproduit dans au moins deux filières : textile et vêtements (50,1 % et 59,1 %) et construction résidentielle (86,1 % et 91,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 12 filières : aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

6.5 Acquisition de nouvelles machines ou d'équipement nouveau selon leur provenance en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (70,0 %) que les non innovateurs (46,1 %) à avoir acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004.

Parmi les établissements acquéreurs, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec ou dans la région Asie-Pacifique. En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux à s'en être procuré ailleurs au Canada (36,3 % comparativement 23,9 %), aux États-Unis (46,0 % et 29,7 %) ou en Europe (22,7 % et 13,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en provenance du Mexique et des autres pays.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec est moindre (54,1 %) chez les innovateurs que chez les non innovateurs (66,0 %). Par contre, le pourcentage moyen attribuable aux acquisitions ailleurs au Canada (10,9 % comparativement à 8,6 %), aux États-Unis (19,8 % et 14,4 %) ou en Europe (11,8 % et 8,7 %) est plus élevé chez les innovateurs que chez les non-innovateurs.

Les pourcentages moyens des dépenses attribuables aux acquisitions dans la région Asie-Pacifique sont similaires chez les innovateurs et les non-innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau au Mexique ou dans les autres pays (tableaux 6.5.1 à 6.5.4).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (61,0 %) que les non innovateurs (37,7 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004.

Parmi les établissements acquéreurs, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (74,5 %) que les non innovateurs (83,5 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec. Cependant, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (40,9 %) que les non-innovateurs (22,2 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau aux États-Unis. C'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont acquis des machines ou de l'équipement nouveau provenant d'ailleurs au Canada et d'Europe. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en provenance du Mexique, de la région Asie-Pacifique ou des autres pays.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec est moindre chez les innovateurs (56,2 %) que chez les non innovateurs (72,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, dans la région Asie-Pacifique ou dans les autres pays. C'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs se sont approvisionnés en Europe.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. C'est aussi dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en provenance du Mexique, de l'Europe, de la région Asie-Pacifique ou des autres pays.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau, les pourcentages moyens des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec et aux États-

Unis sont similaires chez les innovateurs et les non-innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau ailleurs au Canada, au Mexique, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

Sidérurgie. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (68,3 %) que les non innovateurs (48,1 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. Parmi les établissements acquéreurs, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec et ailleurs au Canada. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en provenance des États-Unis, du Mexique, de l'Europe, de la région Asie-Pacifique ou des autres pays.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec est moindre chez les innovateurs (50,1 %) que chez les non-innovateurs (71,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau de toutes les autres provenances.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (63,2 %) que les non innovateurs (47,3 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. Parmi les établissements acquéreurs, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau de toutes les autres provenances.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec est moindre chez les innovateurs (54,4 %) que chez les non-innovateurs

(75,5 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau de toutes les autres provenances.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (74,2 %) que les non innovateurs (29,5 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. Parmi les établissements acquéreurs, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (82,5 %) que les non-innovateurs (100,0 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau au Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui se sont procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau de toutes les autres provenances.

Dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau, les pourcentages moyens des dépenses à ce titre attribuables aux acquisitions au Québec sont similaires chez les innovateurs et les non-innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau de toutes les autres provenances.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (70,0 %) que les non innovateurs (46,1 %) à s'être procuré de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins dix filières : aliments et boissons (74,7 % et 48,5 %), textile et vêtements (61,0 % et 37,7 %), construction résidentielle (76,0 % et 41,2 %), sidérurgie et ses dérivés (68,3 % et 48,1 %), meubles (63,2 % et 47,3 %), agriculture et élevage (80,2 % et 30,0 %), construction non résidentielle (73,2 % et 42,4 %), foresterie et première transformation du bois (75,7 % et 54,4 %), édition (77,6 % et 57,0 %) et véhicules automobiles (74,2 % et 29,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Machines et équipement provenant du Québec

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, les

innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de s'être approvisionnés au Québec. Cette similitude est contredite dans au moins trois filières où les innovateurs acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à s'être approvisionné au Québec : textile et vêtements (74,5 % contre 83,5 %), construction résidentielle (81,0 % contre 94,3 %) et véhicules automobiles (82,5 % contre 100,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions au Québec est moindre chez les innovateurs (54,1 %) que chez les non-innovateurs (66,0 %). Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (56,2 % et 72,9 %), construction résidentielle (64,0 % et 87,3 %), sidérurgie et ses dérivés (50,1 et 71,4 %), meubles (54,4 % et 75,5 %), agriculture et élevage (61,0 et 100,0 %), foresterie et première transformation du bois (75,2 % et 91,3 %) et édition (49,0 % et 64,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux et pêche et produits de la mer.

Machines et équipement provenant d'ailleurs au Canada

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (36,3 %) que les non innovateurs (23,9 %) à s'être approvisionnés ailleurs au Canada. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (54,0 % et 37,4 %), construction résidentielle (24,9 % et 7,7 %) et foresterie et première transformation du bois (35,9 % et 11,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de huit filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions ailleurs au Canada est plus élevé chez les innovateurs (10,9 %) que chez les non-innovateurs (8,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Machines et équipement provenant des États-Unis

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (46,0 %) que les non innovateurs (29,7 %) à s'être approvisionnés aux États-Unis. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (40,9 % et 22,2 %), construction résidentielle (29,9 % et 16,0 %) et édition (48,4 % et 24,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions aux États-Unis est plus élevé chez les innovateurs (19,8 %) que chez les non-innovateurs (14,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles, sauf ceux des filières aliments et boissons et papier et carton où les pourcentages sont similaires chez les innovateurs et les non-innovateurs.

Machines et équipement provenant d'Europe

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (22,7 %) que les non innovateurs (13,7 %) à s'être approvisionnés en Europe. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (46,0 % et 21,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements

innovateurs et non innovateurs des autres filières, sauf ceux dans la filière textile et vêtements où la part des établissements acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau en Europe est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, le pourcentage moyen des dépenses à ce titre attribuable aux acquisitions en Europe est plus élevé chez les innovateurs (11,8 %) que chez les non innovateurs (8,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles, sauf ceux de la filière textile et vêtements où le pourcentage moyen des dépenses attribuable à l'approvisionnement en

Europe est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Machines et équipement provenant de la région Asie-Pacifique

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs de s'être approvisionnés dans la région Asie-Pacifique. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

6.6 Recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (21,7 %) que les non innovateurs (4,7 %) à s'être procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004. Parmi les établissements qui ont eu recours à de tels services, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (94,0 %) que les non-innovateurs (100,0 %) à avoir acquis des services au Québec. Toutefois, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont acquis des services ailleurs au Canada. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur du Canada.

Dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement extra-muros, le pourcentage moyen des dépenses pour de tels services attribuable aux services acquis au Québec est moindre chez les innovateurs (86,8 %) que chez les non innovateurs (93,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement extra-muros à l'extérieur du Québec. (tableaux 6.6.1 à 6.6.3).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (16,6 %) que les non innovateurs (4,7 %) à s'être procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004. Parmi les établissements qui ont eu recours à de tels services, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (91,2 %) que les non innovateurs (100,0 %) à avoir acquis des services au Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur du Québec.

Dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement extra-muros, le pourcentage moyen des dépenses pour de tels services attribuable aux services acquis au Québec est moindre chez les innovateurs (78,4 %) que chez les non innovateurs (100,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement extra-muros à l'extérieur du Québec.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à des

services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs selon la provenance des services qu'ils se sont procurés.

Dans les établissements acquéreurs de services de recherche et développement extra-muros, le pourcentage moyen des dépenses pour de tels services attribuable aux services acquis au Québec est plus élevé chez les innovateurs (98,8 %) que chez les non innovateurs (92,2 %). C'est l'inverse de ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les pourcentages moyens dans les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement extra-muros à l'extérieur du Québec.

Sidérurgie et ses dérivés. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Véhicules automobiles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (21,7 %) que les non innovateurs (4,7 %) à s'être procuré des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (22,8 % et 10,5 %), textile et vêtements (16,6 % et 4,7 %) et construction résidentielle (17,4 % et 3,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières industrielles, sauf ceux de la filière papier et carton où la proportion des établissements qui ont eu recours à

des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (94,0 %) que les non innovateurs (100,0 %) à avoir eu recours à des services au Québec. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (91,2 % et 100,0 %).

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à des services ailleurs au Canada. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui ont eu recours à des services de recherche et développement aux États-Unis, en Europe, dans la région Asie-Pacifique ou d'autres pays en 2004.

Dans les établissements qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, le pourcentage moyen des dépenses pour de tels services attribuable aux services acquis au Québec est moindre chez les innovateurs (86,8 %) que chez les non innovateurs (93,0 %). Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (84,5 % et 100,0 %), textile et vêtements (78,4 % et 100,0 %) et construction résidentielle (94,3 % et 100,0 %). Elle est contredite dans au moins une filière, papier et carton, où le pourcentage moyen est plus élevé chez les innovateurs (98,8 %) que chez les non-innovateurs (92,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières.

6.7 Sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

En proportion, les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus nombreux (32,7 %) que les non innovateurs (29,8 %) à avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Par ailleurs, une proportion un peu moindre d'innovateurs de produits (31,6 %) que d'innovateurs de procédés (32,7 %) ont effectué de tels travaux²².

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est nettement moins élevé chez les sous-traitants innovateurs en 2002, 2003 et 2004 (44,8 %, 45,4 % et 47,1 % respectivement) que chez les sous-traitants non innovateurs (58,0 %, 60,9 % et 63,4 %). Le pourcentage aussi est moins élevé chez les sous-traitants innovateurs de produits (39,7 %, 40,3 % et 42,2 %) que chez les sous-traitants innovateurs de procédés (45,9 %, 46,8 % et 48,6 %) (tableaux 6.7.1 et 6.7.2).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – À l'encontre de la tendance dans l'ensemble du secteur de la fabrication, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement moins nombreux (25,6 %) que les non innovateurs (38,6 %) à avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Cependant, suivant la tendance, les innovateurs de produits sont proportionnellement moins nombreux (20,5 %) que les innovateurs de procédés (28,7 %) à avoir effectué des travaux en sous-traitance au cours de la période.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est moins élevé chez les sous-traitants innovateurs (51,8 %, 54,8 % et 54,1 %) que chez les sous-traitants non innovateurs (72,1 %, 83,2 % et 90,9 %). De même, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est moins élevé chez les sous-traitants innovateurs de produits (37,3 %, 43,0 % et 42,2 %)

que chez les sous-traitants innovateurs de procédés (56,4 %, 59,2 % et 58,9 %).

Cuir et chaussures. – En 2002, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est similaire chez les sous-traitants innovateurs et non innovateurs de cette filière. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière sous d'autres aspects.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. De même, les innovateurs de produits ne sont pas plus ni moins susceptibles que les innovateurs de procédés d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les innovateurs et non-innovateurs sous-traitants en 2002, 2003 et 2004.

Sidéurgie. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. De même, les innovateurs de produits ne sont pas plus ni moins susceptibles que les innovateurs de procédés d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est similaire chez les sous-traitants innovateurs et non innovateurs. De même, le pourcentage est similaire chez les sous-traitants innovateurs de produits et de procédés.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière, ainsi que les établissements innovateurs de produits et innovateurs de procédés, qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est similaire chez les sous-traitants innovateurs et non innovateurs. Cependant, à l'encontre de la tendance dans le secteur de la fabrication, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est plus élevé chez les sous-traitants innovateurs de produits (99,8 %, 99,8 %, 99,8 % et 99,8 %).

22. Ainsi, il existe une différence significative entre la pourcentage chez les innovateurs de produits et les innovateurs de procédés. Nous concluons qu'il y a une telle différence après avoir comparé les intervalles de confiance.

99,8 %, 100,0 %) que chez les sous-traitants innovateurs de procédés (93,0 %, 93,2 % et 94,1).

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière qui ont effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Par ailleurs, les innovateurs de produits sont proportionnellement moins nombreux (37,8 %) que les innovateurs de procédés (54,5 %) à avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les sous-traitants innovateurs et non innovateurs en 2002, 2003 et 2004. Cependant, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est similaire chez les sous-traitants innovateurs de produits et les sous-traitants innovateurs de procédés en 2002, 2003 et 2004.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. De même, les innovateurs de produits ne sont pas plus ni moins susceptibles que les innovateurs de procédés d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance en 2002, 2003 et 2004 est similaire chez les sous-traitants innovateurs et non innovateurs. De même, ce pourcentage est similaire chez les sous-traitants innovateurs de produits et les sous-traitants innovateurs de procédés.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir effectué des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. De même, les innovateurs de produits ne sont pas plus ni moins susceptibles que les innovateurs de procédés d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les sous-traitants innovateurs et non innovateurs en 2002, 2003 et 2004. Cependant, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est similaire chez les sous-traitants innovateurs de produits et les sous-traitants innovateurs de procédés.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont plus susceptibles (32,7 %) que les non innovateurs (29,8 %) d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (33,6 % et 22,1 %). Elle est contredite dans la filière textile et vêtements (25,6 % et 38,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sont un peu moins susceptibles (31,6 %) que les innovateurs de procédés (34,7 %) d'avoir réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (20,5 % et 28,7 %) et matériel de communication (37,8 % et 54,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits et innovateurs de procédés de trois filières : cuir et chaussures, aéronautique et pêche et produits de la mer.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est moins élevé en 2002, 2003 et 2004 chez les sous-traitants innovateurs (44,8 %, 45,4 % et 47,1 %) que chez les sous-traitants non innovateurs (58,0 %, 60,9 %, et 63,4 %). Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (19,1 %, 20,2 %, 27,1 % chez les innovateurs et 47,7 %, 47,1 % et 50,2 % chez les non innovateurs), textile et vêtements (51,8 %, 54,8 % et 54,1 % chez les innovateurs et 72,1 %, 83,2 % et 90,9 % chez les non innovateurs), construction résidentielle (41,2 %, 43,1 %, 45,6 % chez les innovateurs et 59,5 %, 60,3 % et 63,6 % chez les non innovateurs) et foresterie et première transformation du bois (28,2 %, 27,7 % et 36,4 % chez les innovateurs et 75,7 % les trois années chez les non innovateurs).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les sous-traitants innovateurs et non innovateurs de sept filières : cuir et chaussures (en 2003 et en 2004), papier et carton, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer. En 2002, dans la filière cuir et chaussures, le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-

traitance est similaire chez les sous-traitants innovateurs et non innovateurs.

Le pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance est moins élevé en 2002, 2003 et 2004 chez les sous-traitants innovateurs de produits (39,7 %, 40,3 % et 42,2 %) que chez les sous-traitants innovateurs de procédés (45,9 %, 46,8 %, et 48,6 %). Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (37,3 %, 43,0 %, 42,2 % chez les innovateurs de produits et 56,4 %, 59,2 % et 58,9 % chez les innovateurs de procédés).

Elle est contredite dans la filière aéronautique (99,8 %, 99,8 %, 100,0 % chez les innovateurs de produits et 93,0 %, 93,2 % et 94,1 % chez innovateurs de procédés).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les sous-traitants innovateurs de produits et les sous-traitants innovateurs de procédés de sept filières : aliments et boissons, cuir et chaussures, papier et carton, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois et pêche et produits de la mer.

Tableau 6.1.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits au Québec en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	55,0 A	54,4	55,6	51,4 A	50,7	52,2	62,9 A	61,7	64,1
Métaux primaires non ferreux	46,5 A	42,0	50,9	45,2 B	39,7	50,7	49,0 B	40,6	57,3
Aliments et boissons	65,6 A	63,4	67,7	62,8 A	60,3	65,4	73,0 A	68,9	77,1
Textile et vêtements	47,3 A	45,7	49,0	40,3 A	38,2	42,4	56,2 A	53,6	58,8
Cuir et chaussures	37,0 B	30,4	43,6	37,8 B	30,8	44,7	33,5 E	15,0	52,0
Construction résidentielle	66,4 A	64,7	68,1	60,0 A	57,9	62,1	79,7 A	77,0	82,4
Papier et carton	49,6 A	46,4	52,9	46,8 A	43,0	50,6	55,5 B	48,9	62,0
Sidérurgie et ses dérivés	67,6 A	64,8	70,4	63,1 A	59,6	66,6	78,5 A	74,3	82,6
Aéronautique	50,9 B	42,1	59,8	48,5 B	36,5	60,5	55,9 B	41,9	69,9
Matériel de communication	30,9 B	26,3	35,5	26,9 B	23,0	30,8	61,1 E	42,3	79,9
Meubles	54,3 A	51,5	57,0	48,2 A	44,9	51,6	70,0 A	65,2	74,8
Services publics provinciaux	47,9 B	41,1	54,8	48,0 B	41,5	54,5	47,7 E	32,7	62,6
Agriculture et élevage	90,5 A	87,0	94,1	85,6 A	79,4	91,8	95,2 A	91,8	98,5
Construction non résidentielle	76,2 A	73,5	78,9	69,4 A	65,4	73,4	81,8 A	78,3	85,3
Foresterie et première transformation du bois	50,6 A	48,5	52,7	45,3 A	42,3	48,4	56,5 A	53,3	59,7
Édition	75,4 A	73,3	77,6	72,7 A	70,2	75,3	85,3 A	81,3	89,3
Véhicules automobiles	43,1 A	40,0	46,2	42,5 A	39,0	46,0	45,0 B	37,4	52,6
Pêche et produits de la mer	27,1 B	20,8	33,5	30,2 B	23,0	37,5	22,1 E	10,6	33,5
Hors filières	46,9 A	45,7	48,0	46,2 A	44,9	47,5	49,0 A	46,5	51,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.2

Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits au Québec en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	4,4 A	4,0	4,8	4,6 A	4,1	5,1	4,0 A	3,3	4,7
Métaux primaires non ferreux	10,1 A	4,6	15,5	x	x	x	15,3 B	3,6	27,0
Aliments et boissons	2,8 A	1,4	4,2	3,8 A	1,9	5,7	x	x	x
Textile et vêtements	2,9 A	1,8	4,0	4,2 A	2,3	6,0	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	3,6 A	2,4	4,7	4,0 A	2,5	5,5	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	3,0 A	0,9	5,0	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	20,7 B	15,5	25,9	23,4 B	17,6	29,2	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	3,1 A	1,7	4,5	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	7,3 A	3,9	10,7	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	30,3 E	10,6	50,0
Hors filières	5,7 A	4,9	6,5	5,3 A	4,5	6,2	6,9 A	4,9	8,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.3

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	18,3 A	17,9	18,7	19,1 A	18,6	19,5	16,7 A	16,0	17,5
Métaux primaires non ferreux	18,0 B	15,1	20,9	19,2 B	15,9	22,5	15,6 E	10,1	21,0
Aliments et boissons	19,1 A	17,5	20,8	20,8 A	18,9	22,7	14,5 B	11,6	17,5
Textile et vêtements	27,6 A	26,2	29,0	28,2 A	26,4	30,0	26,9 A	24,7	29,0
Cuir et chaussures	31,9 B	26,4	37,5	33,2 B	27,5	38,9	x F	x	x
Construction résidentielle	12,4 A	11,6	13,3	14,5 A	13,4	15,5	8,2 B	6,8	9,7
Papier et carton	21,8 B	18,3	25,4	22,7 B	18,0	27,4	20,1 B	15,2	25,0
Sidérurgie et ses dérivés	14,9 B	13,1	16,7	16,4 B	14,1	18,8	11,2 B	8,7	13,7
Aéronautique	14,3 E	9,3	19,3	13,6 E	7,3	19,9	15,6 E	7,5	23,7
Matériel de communication	16,0 B	13,8	18,3	15,9 B	13,3	18,5	16,9 E	7,9	26,0
Meubles	16,3 A	14,8	17,8	17,4 B	15,6	19,3	13,3 B	10,6	15,9
Services publics provinciaux	20,7 B	17,3	24,1	19,9 B	15,7	24,1	22,2 B	16,4	28,0
Agriculture et élevage	3,1 E	1,8	4,3	5,3 E	3,0	7,7	x F	x	x
Construction non résidentielle	9,1 B	7,5	10,7	9,8 B	7,8	11,7	8,6 B	6,1	11,1
Foresterie et première transformation du bois	14,4 A	13,3	15,5	16,8 A	15,2	18,5	11,6 B	10,2	13,0
Édition	13,2 B	11,5	14,9	14,3 B	12,3	16,3	9,2 E	6,3	12,1
Véhicules automobiles	24,3 A	22,0	26,6	25,1 B	22,4	27,8	21,9 B	17,2	26,6
Pêche et produits de la mer	15,3 E	9,6	20,9	13,8 E	7,3	20,4	17,6 E	7,3	27,9
Hors filières	20,5 A	19,8	21,2	19,9 A	19,1	20,7	22,6 A	21,0	24,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.4

Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits ailleurs au Canada en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	24,6 A	23,9	25,4	19,6 A	18,8	20,5	35,6 A	34,1	37,0
Métaux primaires non ferreux	18,3 B	12,6	24,0	x	x	x	26,5 B	15,7	37,2
Aliments et boissons	26,9 A	23,9	29,9	21,1 A	17,8	24,3	42,8 B	36,5	49,1
Textile et vêtements	21,7 A	19,8	23,6	13,1 A	11,0	15,2	32,7 A	29,3	36,1
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	39,7 A	37,3	42,0	32,7 A	29,9	35,4	54,3 A	50,1	58,4
Papier et carton	18,7 A	14,3	23,1	16,5 A	11,1	22,0	23,1 B	14,9	31,3
Sidérurgie et ses dérivés	34,4 A	30,7	38,1	28,2 A	23,9	32,6	49,1 B	42,2	56,0
Aéronautique	20,6 B	7,1	34,2	18,8 B	0,2	37,5	x	x	x
Matériel de communication	9,3 A	5,1	13,6	8,7 A	4,3	13,1	x	x	x
Meubles	21,0 A	18,3	23,8	16,9 A	13,7	20,2	31,8 B	25,5	38,2
Services publics provinciaux	15,9 B	9,7	22,2	17,4 B	9,6	25,2	13,3 B	1,4	25,3
Agriculture et élevage	74,9 B	65,7	84,1	68,7 B	55,1	82,3	x	x	x
Construction non résidentielle	54,4 A	50,1	58,7	43,7 B	37,0	50,3	63,3 B	57,8	68,8
Foresterie et première transformation du bois	25,3 A	22,8	27,8	18,0 A	14,4	21,7	33,4 A	29,4	37,5
Édition	22,3 A	19,3	25,2	18,2 A	14,8	21,6	37,3 B	29,7	44,8
Véhicules automobiles	14,3 A	10,7	17,9	12,5 A	8,5	16,5	19,7 B	10,6	28,9
Pêche et produits de la mer	25,8 B	15,2	36,3	23,6 B	10,3	36,9	29,2 E	10,2	48,2
Hors filières	16,2 A	15,0	17,4	15,4 A	14,0	16,7	18,7 A	16,1	21,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.5

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	22,2 A	21,7	22,7	24,2 A	23,6	24,8	17,8 A	16,9	18,6
Métaux primaires non ferreux	29,1 B	25,1	33,1	27,9 B	23,0	32,7	31,5 B	23,7	39,3
Aliments et boissons	10,8 B	9,4	12,1	11,2 B	9,6	12,9	9,5 B	7,2	11,7
Textile et vêtements	21,6 A	20,1	23,0	27,4 A	25,3	29,4	14,2 B	12,4	16,0
Cuir et chaussures	24,6 B	18,5	30,6	27,7 B	20,9	34,6	x F	x	x
Construction résidentielle	18,5 A	17,1	19,8	22,2 A	20,5	23,9	10,6 B	8,7	12,6
Papier et carton	24,0 B	20,8	27,3	25,2 B	20,8	29,6	21,7 B	16,8	26,5
Sidérurgie et ses dérivés	15,6 B	13,8	17,4	18,0 B	15,7	20,4	9,7 B	7,3	12,1
Aéronautique	25,1 B	20,4	29,8	24,0 B	18,0	30,0	27,5 E	18,5	36,4
Matériel de communication	35,1 A	31,7	38,5	37,0 A	33,5	40,6	x F	x	x
Meubles	28,3 A	25,8	30,8	32,9 B	29,6	36,1	16,3 B	12,8	19,8
Services publics provinciaux	23,0 B	17,8	28,1	22,1 B	16,6	27,5	24,6 E	14,3	35,0
Agriculture et élevage	2,2 E	1,4	3,0	3,3 E	1,9	4,6	x F	x	x
Construction non résidentielle	13,0 B	10,9	15,1	18,0 B	14,5	21,5	8,9 B	6,4	11,3
Foresterie et première transformation du bois	33,4 A	31,4	35,4	34,8 A	31,9	37,7	31,8 A	28,8	34,7
Édition	10,4 B	8,6	12,2	11,9 B	9,7	14,0	x F	x	x
Véhicules automobiles	30,3 B	27,3	33,3	29,7 B	26,1	33,3	31,9 B	25,7	38,2
Pêche et produits de la mer	30,1 B	24,0	36,3	35,2 B	28,0	42,5	21,9 E	11,4	32,4
Hors filières	26,6 A	25,7	27,5	27,2 A	26,1	28,2	24,8 A	22,7	26,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.6

Établissements du secteur de la fabrication qui déclarent n'avoir aucun revenu provenant de la vente de produits aux États-Unis en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	32,5 A	31,6	33,3	26,6 A	25,6	27,6	45,4 A	43,8	46,9
Métaux primaires non ferreux	26,0 B	20,9	31,0	22,4 B	15,3	29,5	33,2 B	24,0	42,4
Aliments et boissons	50,4 A	46,7	54,1	47,9 A	43,4	52,5	57,2 B	50,8	63,6
Textile et vêtements	38,2 A	35,8	40,6	25,1 A	22,2	28,0	54,7 A	51,0	58,4
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	41,1 A	38,9	43,4	31,5 A	28,9	34,1	61,4 A	57,3	65,5
Papier et carton	17,2 B	9,2	25,2	17,9 B	5,8	30,0	15,8 B	9,5	22,2
Sidérurgie et ses dérivés	34,2 A	30,5	37,9	31,6 A	27,2	36,0	40,5 B	33,8	47,2
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	15,8 B	9,1	22,6	11,1 A	5,7	16,5	x	x	x
Meubles	29,5 A	26,1	32,8	23,2 A	19,3	27,1	46,1 B	39,1	53,1
Services publics provinciaux	44,4 B	35,7	53,1	49,1 B	40,4	57,8	36,0 E	18,2	53,8
Agriculture et élevage	72,5 B	63,3	81,6	62,9 B	49,2	76,5	x	x	x
Construction non résidentielle	54,4 A	50,1	58,7	39,3 B	33,0	45,6	66,9 B	61,5	72,3
Foresterie et première transformation du bois	26,1 A	23,7	28,5	21,5 A	18,1	24,8	31,3 A	27,3	35,2
Édition	39,0 A	35,5	42,6	32,5 A	28,5	36,5	63,0 B	55,1	70,9
Véhicules automobiles	24,6 A	20,7	28,5	21,4 A	17,0	25,7	34,5 B	25,4	43,6
Pêche et produits de la mer	18,5 B	8,6	28,3	17,4 B	5,2	29,5	x	x	x
Hors filières	21,1 A	19,8	22,4	18,4 A	17,0	19,8	29,7 A	26,6	32,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.3.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant du client le plus important en 2004 : tous les établissements du secteur de la fabrication, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	26,2 A	25,8	26,7	24,7 A	24,1	25,2	29,6 A	28,7	30,5
Métaux primaires non ferreux	25,2 B	22,3	28,1	25,5 B	21,9	29,2	24,6 B	19,7	29,5
Aliments et boissons	23,5 A	21,8	25,2	24,5 A	22,3	26,7	20,7 A	18,8	22,6
Textile et vêtements	36,3 A	34,8	37,8	27,9 A	26,2	29,6	47,0 A	44,5	49,5
Cuir et chaussures	17,8 B	14,8	20,7	18,5 B	15,1	22,0	14,3 B	10,5	18,1
Construction résidentielle	24,5 A	23,4	25,6	24,1 A	22,8	25,5	25,2 A	23,2	27,1
Papier et carton	16,9 B	15,2	18,6	14,4 B	12,4	16,5	21,8 B	18,9	24,8
Sidérurgie et ses dérivés	31,7 A	29,9	33,5	31,9 A	29,7	34,2	31,1 A	28,2	34,0
Aéronautique	29,9 B	22,7	37,2	27,6 E	17,7	37,4	34,8 E	23,1	46,5
Matériel de communication	29,3 A	26,8	31,8	29,2 A	26,4	32,1	29,9 E	19,7	40,1
Meubles	27,1 A	25,2	28,9	24,7 A	22,7	26,8	33,2 B	29,5	37,0
Services publics provinciaux	21,4 B	17,4	25,4	18,6 B	14,4	22,8	26,5 E	17,2	35,8
Agriculture et élevage	15,6 B	11,8	19,4	9,7 B	7,3	12,1	21,1 E	14,5	27,7
Construction non résidentielle	25,1 A	23,0	27,3	25,3 B	22,1	28,4	25,0 B	22,0	27,9
Foresterie et première transformation du bois	25,1 A	23,4	26,8	27,9 A	25,5	30,4	21,9 B	19,5	24,4
Édition	22,0 A	20,4	23,5	21,0 A	19,3	22,8	25,4 B	21,4	29,4
Véhicules automobiles	23,5 B	20,9	26,0	25,4 B	22,4	28,4	17,6 B	12,8	22,3
Pêche et produits de la mer	31,2 B	25,6	36,9	30,5 B	23,3	37,7	32,4 B	23,1	41,6
Hors filières	25,5 A	24,7	26,3	24,0 A	23,1	24,8	30,5 A	28,6	32,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.4.1

Pourcentage moyen des dépenses au titre des matières premières et des composants selon leur provenance géographique (Québec, ailleurs au Canada et États-Unis) dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, par filière industrielle, Québec, 2004

	Innovateurs								
	Québec		Ailleurs au Canada		États-Unis				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
Fabrication	55,4 A	54,7	56,1	15,0 A	14,6	15,4	19,1 A	18,6	19,6
Métaux primaires non ferreux	62,6 A	56,7	68,4	15,0 B	11,2	18,7	10,9 E	7,6	14,2
Aliments et boissons	70,7 A	68,5	72,9	15,8 A	14,4	17,2	7,6 B	6,5	8,7
Textile et vêtements	35,5 A	33,2	37,7	9,6 A	8,7	10,6	22,5 A	20,6	24,4
Cuir et chaussures	37,6 B	32,5	42,7	13,3 B	10,3	16,3	21,3 B	16,9	25,7
Construction résidentielle	65,7 A	63,8	67,5	13,0 A	12,0	14,1	16,1 A	14,8	17,4
Papier et carton	52,6 B	47,1	58,1	22,4 E	15,8	29,0	20,4 B	17,0	23,8
Sidérurgie et ses dérivés	70,7 A	67,9	73,6	14,4 B	12,5	16,3	10,0 B	8,6	11,4
Aéronautique	38,0 B	29,6	46,3	17,4 E	12,1	22,7	29,9 B	22,1	37,8
Matériel de communication	27,7 B	24,2	31,2	18,4 B	16,2	20,6	34,3 A	31,1	37,5
Meubles	68,2 A	65,6	70,8	12,5 B	11,1	14,0	12,5 B	10,7	14,3
Services publics provinciaux	45,2 B	40,2	50,1	15,3 B	12,6	18,1	26,4 B	22,3	30,5
Agriculture et élevage	76,0 A	69,1	82,8	13,8 B	10,5	17,2	8,3 E	4,7	11,8
Construction non résidentielle	73,4 A	69,3	77,5	13,2 B	10,8	15,7	10,0 B	7,7	12,2
Foresterie et première transformation du bois	71,0 A	67,8	74,1	6,4 B	5,4	7,4	21,1 B	18,2	24,1
Édition	64,7 A	62,0	67,4	14,9 B	13,3	16,5	15,5 B	13,6	17,4
Véhicules automobiles	45,3 A	42,1	48,4	19,5 A	17,7	21,4	21,6 B	19,2	24,0
Pêche et produits de la mer	69,4 B	61,1	77,7	14,8 E	9,5	20,2	9,3 E	5,6	13,1
Hors filières	47,0 A	45,8	48,3	17,5 A	16,8	18,2	24,6 A	23,7	25,5
	Non innovateurs								
	Québec		Ailleurs au Canada		États-Unis				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
Fabrication	62,8 A	61,7	64,0	12,3 A	11,6	13,0	15,0 A	14,2	15,8
Métaux primaires non ferreux	53,8 B	46,9	60,8	15,1 B	11,3	18,9	17,5 B	12,8	22,2
Aliments et boissons	69,9 A	65,7	74,1	18,6 B	15,1	22,0	8,1 B	6,2	9,9
Textile et vêtements	49,0 A	46,0	52,1	7,7 B	6,1	9,3	12,7 B	10,9	14,5
Cuir et chaussures	35,6 B	28,1	43,0	21,4 E	12,3	30,5	19,6 E	12,2	26,9
Construction résidentielle	77,3 A	74,5	80,2	9,3 B	7,8	10,8	9,0 B	7,1	10,9
Papier et carton	51,8 B	45,0	58,6	20,0 B	15,8	24,2	24,3 B	18,7	29,8
Sidérurgie et ses dérivés	71,9 A	66,9	76,8	13,3 B	9,6	16,9	6,5 E	4,4	8,6
Aéronautique	43,2 B	30,9	55,5	25,3 E	14,7	35,9	23,5 E	14,6	32,3
Matériel de communication	46,7 B	34,9	58,6	17,5 B	13,1	21,9	34,4 B	26,3	42,6
Meubles	83,9 A	81,0	86,9	7,7 B	6,2	9,1	4,4 E	3,1	5,8
Services publics provinciaux	36,0 B	27,3	44,7	15,8 E	9,9	21,6	27,7 B	19,8	35,7
Agriculture et élevage	81,1 A	75,6	86,6	6,6 E	3,7	9,5	12,0 E	7,2	16,7
Construction non résidentielle	74,1 A	69,9	78,3	13,2 B	10,3	16,0	3,0 B	2,1	3,8
Foresterie et première transformation du bois	77,9 A	74,9	80,8	3,3 B	2,6	3,9	18,6 B	15,6	21,5
Édition	69,8 A	64,3	75,2	9,1 B	7,1	11,1	19,4 B	14,1	24,7
Véhicules automobiles	36,6 B	30,7	42,6	17,7 B	13,1	22,3	29,5 B	24,0	34,9
Pêche et produits de la mer	94,9 A	90,6	99,3	x F	x	x	x F	x	x
Hors filières	52,8 A	50,4	55,2	17,1 A	15,7	18,6	23,4 A	21,6	25,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.4.2

Pourcentage moyen des dépenses au titre des matières premières et des composants selon leur provenance géographique (Europe, région Asie-Pacifique et autres pays excluant le Mexique) dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, par filière industrielle, Québec, 2004

	Innovateurs								
	Europe			Asie-Pacifique			Autres pays excluant le Mexique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	3,8 A	3,5	4,0	4,7 A	4,4	5,0	1,7 B	1,5	1,9
Métaux primaires non ferreux	2,6 E	1,2	4,0	3,0 E	1,3	4,7	6,0 E	3,5	8,5
Aliments et boissons	2,1 E	1,5	2,7	1,2 E	0,7	1,7	2,4 E	1,6	3,3
Textile et vêtements	8,3 B	7,1	9,6	19,5 A	17,6	21,4	3,1 B	2,5	3,7
Cuir et chaussures	9,7 E	5,9	13,5	8,5 E	5,7	11,3	8,7 E	4,8	12,6
Construction résidentielle	2,5 B	2,0	3,0	1,7 B	1,4	2,1	0,9 E	0,5	1,3
Papier et carton	1,6 E	0,8	2,3	1,2 E	0,6	1,7	x F	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	1,9 E	1,1	2,7	1,2 E	0,9	1,6	x F	x	x
Aéronautique	x F	x	x	x F	x	x	3,3 E	1,4	5,2
Matériel de communication	5,2 E	3,5	6,8	11,8 B	9,1	14,4	2,2 E	1,3	3,1
Meubles	2,1 B	1,6	2,7	4,0 B	3,0	5,0	0,7 E	0,4	1,0
Services publics provinciaux	9,0 E	6,2	11,7	3,9 E	2,2	5,7	x F	x	x
Agriculture et élevage	x F	x	x	0,6 E	0,3	1,0	x F	x	x
Construction non résidentielle	2,7 E	1,7	3,6	x F	x	x	x F	x	x
Foresterie et première transformation du bois	0,2 E	0,1	0,3	x F	x	x	x F	x	x
Édition	2,6 E	1,7	3,4	1,1 E	0,7	1,5	1,1 E	0,6	1,7
Véhicules automobiles	5,0 B	3,6	6,4	6,0 B	4,8	7,1	x F	x	x
Pêche et produits de la mer	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Hors filières	4,1 B	3,7	4,5	4,9 A	4,4	5,4	1,7 B	1,3	2,1
	Non innovateurs								
	Europe			Asie-Pacifique			Autres pays excluant le Mexique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	2,7 B	2,4	3,1	5,0 A	4,5	5,5	1,8 B	1,5	2,1
Métaux primaires non ferreux	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Aliments et boissons	0,5 F	0,2	0,7	x F	x	x	x F	x	x
Textile et vêtements	5,0 B	3,8	6,1	21,1 B	18,7	23,5	3,3 B	2,3	4,3
Cuir et chaussures	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Construction résidentielle	x E	x	x	1,4 E	0,8	2,0	1,6 E	0,9	2,2
Papier et carton	3,8 F	1,7	5,9	x F	x	x	x F	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Aéronautique	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Matériel de communication	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Meubles	2,1 F	0,9	3,3	x F	x	x	x F	x	x
Services publics provinciaux	8,6 E	4,4	12,8	8,0 E	4,3	11,6	3,7 E	1,8	5,7
Agriculture et élevage	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Construction non résidentielle	3,9 E	2,2	5,6	1,6 E	0,8	2,5	4,2 E	2,3	6,1
Foresterie et première transformation du bois	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Édition	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Véhicules automobiles	8,3 E	5,0	11,6	7,7 E	5,1	10,4	x F	x	x
Pêche et produits de la mer	x F	x	x	x F	x	x	x F	x	x
Hors filières	2,6 E	1,8	3,4	2,8 B	2,1	3,5	0,9 E	0,7	1,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.5.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	62,5 A	61,6	63,4	70,0 A	68,9	71,0	46,1 A	44,5	47,7
Métaux primaires non ferreux	66,6 B	60,4	72,8	68,0 B	60,3	75,6	63,9 B	52,4	75,4
Aliments et boissons	67,6 A	63,9	71,4	74,7 A	69,9	79,4	48,5 B	42,0	54,9
Textile et vêtements	50,8 A	48,2	53,3	61,0 A	57,7	64,4	37,7 A	34,1	41,3
Cuir et chaussures	45,5 B	35,1	55,8	44,7 B	33,2	56,2	x	x	x
Construction résidentielle	64,8 A	62,5	67,1	76,0 A	73,4	78,6	41,2 A	37,1	45,3
Papier et carton	66,2 B	59,5	72,9	66,2 B	57,1	75,3	66,1 B	57,8	74,4
Sidérurgie et ses dérivés	62,4 A	58,5	66,2	68,3 A	63,7	72,8	48,1 B	41,2	55,1
Aéronautique	76,7 B	67,2	86,2	76,4 B	64,6	88,2	77,4 E	56,6	98,2
Matériel de communication	61,9 B	55,6	68,2	62,8 B	55,8	69,9	x	x	x
Meubles	58,8 A	54,8	62,8	63,2 A	58,5	67,9	47,3 B	40,0	54,5
Services publics provinciaux	73,2 B	65,8	80,6	72,1 B	63,3	80,9	75,1 B	61,1	89,1
Agriculture et élevage	54,3 B	45,2	63,3	80,2 B	66,4	93,9	30,0 B	16,5	43,5
Construction non résidentielle	56,4 A	52,1	60,6	73,2 B	67,4	79,0	42,4 B	36,6	48,2
Foresterie et première transformation du bois	65,7 A	62,5	68,9	75,7 A	71,8	79,7	54,4 A	49,6	59,2
Édition	73,2 A	69,9	76,5	77,6 A	74,0	81,2	57,0 B	49,2	64,8
Véhicules automobiles	63,3 A	58,6	67,9	74,2 B	69,3	79,2	29,5 B	18,7	40,2
Pêche et produits de la mer	62,2 B	51,8	72,6	81,9 B	68,9	94,9	x	x	x
Hors filières	61,9 A	60,3	63,5	67,9 A	66,1	69,6	42,7 A	39,3	46,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.5.2

Établissements du secteur de la fabrication acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau en 2004 qui s'en sont procuré au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	79,1 A	78,0	80,1	36,3 A	35,0	37,6	46,0 A	44,7	47,3
Métaux primaires non ferreux	85,1 B	75,4	94,9	50,2 B	39,6	60,8	73,4 B	63,7	83,0
Aliments et boissons	84,8 A	81,1	88,5	54,0 A	49,4	58,6	58,1 A	53,6	62,5
Textile et vêtements	74,5 A	70,9	78,1	13,9 A	10,6	17,2	40,9 A	36,7	45,1
Cuir et chaussures	74,0 E	53,7	94,3	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	81,0 A	78,3	83,6	24,9 A	21,9	27,8	29,9 A	26,8	33,1
Papier et carton	81,6 B	74,4	88,8	53,8 B	46,8	60,7	63,4 B	56,7	70,2
Sidérurgie et ses dérivés	66,4 B	61,1	71,7	32,0 B	26,4	37,5	41,9 B	36,3	47,5
Aéronautique	72,0 E	52,4	91,6	58,2 E	38,3	78,1	61,4 B	46,7	76,0
Matériel de communication	58,1 B	51,1	65,1	37,2 B	30,1	44,4	87,7 A	83,0	92,5
Meubles	84,2 A	78,9	89,4	29,8 B	23,8	35,7	23,2 B	17,5	28,9
Services publics provinciaux	74,0 B	65,1	82,9	39,1 B	28,7	49,4	43,3 B	33,2	53,3
Agriculture et élevage	83,8 B	69,2	98,5	29,6 B	15,5	43,6	53,9 B	39,0	68,8
Construction non résidentielle	86,7 A	81,0	92,5	35,5 B	27,8	43,2	26,1 B	18,2	34,0
Foresterie et première transformation du bois	92,0 A	88,3	95,8	35,9 B	30,4	41,3	29,3 B	24,1	34,4
Édition	74,4 B	69,4	79,4	27,1 A	22,5	31,8	48,4 B	42,6	54,2
Véhicules automobiles	82,5 B	76,9	88,0	43,5 B	36,9	50,1	42,8 B	36,3	49,4
Pêche et produits de la mer	78,0 B	62,9	93,1	28,0 B	13,3	42,6	28,8 B	13,6	44,1
Hors filières	78,2 A	76,3	80,2	41,0 A	38,7	43,3	52,4 A	50,1	54,7
	Non innovateurs								
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	81,7 A	79,7	83,7	23,9 A	21,7	26,1	29,7 A	27,2	32,3
Métaux primaires non ferreux	83,2 B	67,1	99,4	54,4 B	41,3	67,5	54,3 B	41,1	67,5
Aliments et boissons	84,4 B	75,7	93,0	37,4 B	28,0	46,7	49,5 B	40,1	58,9
Textile et vêtements	83,5 A	78,5	88,4	15,2 A	10,0	20,4	22,2 B	16,9	27,5
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	94,3 A	90,6	98,1	7,7 A	3,4	12,0	16,0 B	10,1	21,9
Papier et carton	69,8 B	58,5	81,2	53,5 B	42,0	65,0	66,6 B	54,0	79,2
Sidérurgie et ses dérivés	76,4 B	66,5	86,2	19,2 B	9,6	28,7	x	x	x
Aéronautique	47,8 E	25,8	69,9	33,4 E	10,9	55,9	65,7 E	43,4	87,9
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	85,7 B	76,2	95,2	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	70,9 E	50,6	91,2	26,5 E	4,9	48,0	56,3 E	30,9	81,6
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	83,1 B	74,6	91,7	23,7 B	14,3	33,0	17,5 B	8,4	26,7
Foresterie et première transformation du bois	94,0 A	90,1	97,9	11,8 A	7,0	16,6	x	x	x
Édition	81,1 B	71,4	90,9	24,5 B	13,6	35,5	24,5 B	13,6	35,5
Véhicules automobiles	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	75,4 A	70,5	80,2	32,8 B	27,6	38,0	43,4 B	38,1	48,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.5.3

Établissements du secteur de la fabrication acquéreurs de nouvelles machines ou d'équipement nouveau en 2004 qui s'en sont procuré en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays excluant le Mexique : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Europe			Asie-Pacifique			Autres pays excluant le Mexique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	22,7 A	21,6	23,8	6,5 A	5,9	7,2	2,4 A	2,0	2,9
Métaux primaires non ferreux	39,5 B	28,9	50,0	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	46,0 A	41,5	50,6	13,9 A	10,4	17,5	x	x	x
Textile et vêtements	29,5 A	25,8	33,2	4,3 A	1,9	6,7	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	18,3 A	15,6	20,9	2,9 A	1,6	4,2	2,9 A	1,7	4,1
Papier et carton	26,3 B	20,6	31,9	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	18,4 A	13,4	23,3	13,6 A	9,5	17,7	x	x	x
Aéronautique	24,7 E	4,6	44,9	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	13,6 B	7,6	19,6	16,7 B	9,7	23,6	x	x	x
Meubles	27,2 B	21,5	32,8	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	32,2 B	22,5	41,9	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	21,6 B	13,9	29,2	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	16,7 A	12,4	21,1	x	x	x	x	x	x
Édition	21,6 B	16,5	26,8	6,6 A	3,9	9,4	x	x	x
Véhicules automobiles	12,0 A	7,2	16,8	10,7 A	5,6	15,8	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	16,9 A	15,1	18,7	6,4 A	5,3	7,5	3,3 A	2,2	4,4
	Non innovateurs								
	Europe			Asie-Pacifique			Autres pays excluant le Mexique		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	13,7 A	11,5	15,9	4,6 A	2,3	7,0	x	x	x
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	21,3 B	12,3	30,4	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	20,7 B	15,5	25,9	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	61,6 E	37,3	86,0	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	16,6 A	12,0	21,3	x	x	x	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.5.4

Pourcentage moyen des dépenses totales pour de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau, selon la provenance de ceux-ci (Québec, ailleurs au Canada, États-Unis), dans les établissements innovateurs et non innovateurs ayant acquis de nouvelles machines ou de l'équipement nouveau en 2004, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs									
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	54,1 A	53,1	55,2	10,9 A	10,3	11,4	19,8 A	19,0	20,6	
Métaux primaires non ferreux	50,0 B	42,5	57,5	10,9 E	7,1	14,8	24,2 B	18,4	30,1	
Aliments et boissons	57,8 A	54,6	61,0	12,1 B	10,5	13,7	16,2 B	14,0	18,4	
Textile et vêtements	56,2 A	52,6	59,9	4,0 B	2,9	5,0	16,3 B	14,0	18,6	
Cuir et chaussures	59,3 B	43,7	74,9	x F	x	x	x F	x	x	
Construction résidentielle	64,0 A	61,2	66,7	7,0 B	5,8	8,2	15,3 B	13,2	17,4	
Papier et carton	43,8 B	38,5	49,1	11,4 B	8,5	14,3	29,6 B	24,6	34,6	
Sidérurgie et ses dérivés	50,1 B	45,1	55,1	12,9 B	9,4	16,3	19,6 B	15,9	23,4	
Aéronautique	40,1 B	30,8	49,5	12,1 E	7,3	16,8	26,4 E	15,8	36,9	
Matériel de communication	23,9 B	19,7	28,2	8,2 B	6,5	9,8	56,3 A	51,4	61,2	
Meubles	54,4 B	49,0	59,9	9,5 B	6,9	12,2	9,3 E	6,1	12,6	
Services publics provinciaux	47,9 B	39,5	56,3	13,7 E	7,9	19,5	22,3 B	16,6	28,1	
Agriculture et élevage	61,0 B	50,2	71,8	7,7 E	4,4	11,1	26,8 E	16,0	37,6	
Construction non résidentielle	62,0 B	55,5	68,5	11,2 E	7,7	14,7	10,7 E	7,3	14,1	
Foresterie et première transformation du bois	75,2 A	71,5	78,9	7,7 B	5,8	9,5	9,7 B	6,9	12,6	
Édition	49,0 A	44,8	53,2	9,3 B	7,0	11,7	25,9 B	21,9	30,0	
Véhicules automobiles	55,7 A	50,4	61,0	14,4 B	11,2	17,5	19,4 B	15,7	23,2	
Pêche et produits de la mer	58,2 B	46,6	69,7	16,7 E	9,1	24,2	13,7 E	5,9	21,5	
Hors filières	49,7 A	47,9	51,6	14,0 A	12,9	15,1	22,6 A	21,1	24,0	
	Non innovateurs									
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	66,0 A	63,8	68,3	8,6 B	7,5	9,6	14,4 B	12,9	15,9	
Métaux primaires non ferreux	52,4 B	41,8	63,0	20,1 E	11,8	28,4	21,7 E	14,9	28,5	
Aliments et boissons	56,5 B	49,4	63,7	7,6 E	4,3	10,8	21,4 B	15,6	27,2	
Textile et vêtements	72,9 A	67,9	77,9	5,2 E	3,0	7,3	8,2 E	5,5	10,8	
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Construction résidentielle	87,3 A	83,7	91,0	x F	x	x	8,1 E	5,0	11,2	
Papier et carton	44,8 B	36,5	53,0	24,2 E	16,3	32,1	29,4 B	22,4	36,4	
Sidérurgie et ses dérivés	71,4 B	62,8	80,1	11,7 E	4,8	18,6	7,9 E	3,9	11,9	
Aéronautique	25,2 E	13,5	36,9	13,4 E	5,9	20,9	45,7 E	28,1	63,4	
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Meubles	75,5 B	67,0	84,0	x F	x	x	x F	x	x	
Services publics provinciaux	30,7 E	18,0	43,4	x F	x	x	19,7 E	12,1	27,3	
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x	
Construction non résidentielle	70,8 B	62,7	78,9	11,9 E	7,1	16,8	13,0 E	7,3	18,8	
Foresterie et première transformation du bois	91,3 A	88,0	94,7	x F	x	x	x F	x	x	
Édition	64,6 B	56,0	73,2	8,4 E	4,6	12,2	10,3 E	5,9	14,6	
Véhicules automobiles	62,6 B	48,1	77,1	21,5 E	10,0	33,1	x F	x	x	
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Hors filières	54,2 A	49,6	58,8	10,9 B	8,4	13,5	20,5 B	17,0	24,0	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.6.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	16,4 A	15,7	17,1	21,7 A	20,8	22,6	4,7 A	3,9	5,5
Métaux primaires non ferreux	26,2 B	20,2	32,2	36,5 B	28,4	44,6	x	x	x
Aliments et boissons	19,5 A	16,7	22,3	22,8 A	19,3	26,3	10,5 A	5,6	15,5
Textile et vêtements	11,4 A	9,8	13,0	16,6 A	14,2	19,0	4,7 A	2,4	7,0
Cuir et chaussures	18,8 B	8,4	29,2	23,0 B	10,9	35,1	x	x	x
Construction résidentielle	12,8 A	11,2	14,5	17,4 A	15,1	19,8	3,2 A	1,4	5,0
Papier et carton	20,9 A	16,4	25,3	22,1 B	16,5	27,7	18,3 B	9,1	27,5
Sidérurgie et ses dérivés	14,8 A	11,3	18,3	20,9 A	16,6	25,2	x	x	x
Aéronautique	14,0 B	3,2	24,7	17,9 B	2,1	33,7	x	x	x
Matériel de communication	35,9 B	30,3	41,5	38,6 B	32,5	44,8	x	x	x
Meubles	14,6 A	11,2	17,9	20,1 A	16,1	24,2	x	x	x
Services publics provinciaux	20,5 B	13,2	27,9	23,5 B	14,5	32,6	x	x	x
Agriculture et élevage	15,3 B	7,3	23,2	24,7 B	11,7	37,7	x	x	x
Construction non résidentielle	9,2 A	6,3	12,2	15,1 A	9,7	20,6	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	12,3 A	10,2	14,3	21,2 A	17,6	24,8	x	x	x
Édition	5,8 A	3,4	8,1	7,3 A	4,3	10,3	x	x	x
Véhicules automobiles	24,3 A	20,0	28,6	30,6 B	25,4	35,9	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x x	x	x	x	x	x
Hors filières	20,2 A	18,8	21,6	25,4 A	23,7	27,1	3,5 A	1,9	5,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.6.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la provenance des services, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Québec	94,5 A	93,4	95,6	94,0 A	92,8	95,2	100,0 A	-	-
Ailleurs au Canada	14,4 A	12,8	16,0	14,9 A	13,2	16,6	9,5 B	3,0	16,0
États-Unis	12,1 A	10,6	13,5	12,5 A	11,0	14,0	x	x	x
Europe	6,1 A	4,9	7,2	5,9 A	4,8	7,1	x	x	x
Asie-Pacifique	2,1 A	1,3	2,9	2,3 A	1,4	3,1	x	x	x
Autres pays (excluant le Mexique)	1,1 A	0,3	1,9	1,2 A	0,4	2,1	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.6.3

Pourcentage moyen des dépenses totales pour des services de recherche et développement attribuable à l'acquisition de services au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis, dans les établissements ayant acquis des services de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise en 2004, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	86,8 A	85,3	88,2	5,1 B	4,3	6,0	3,8 B	3,1	4,4
Métaux primaires non ferreux	81,0 B	72,1	89,9	x F	x	x	5,3 E	2,4	8,3
Aliments et boissons	84,5 A	78,6	90,5	x F	x	x	x F	x	x
Textile et vêtements	78,4 A	72,5	84,3	x F	x	x	11,6 E	7,0	16,2
Cuir et chaussures	72,0 E	45,6	98,4	x F	x	x	x F	x	x
Construction résidentielle	94,3 A	91,8	96,8	2,4 E	1,2	3,5	x F	x	x
Papier et carton	98,8 A	98,0	99,6	x F	x	x	0,1 E	0,1	0,2
Sidérurgie et ses dérivés	98,4 A	96,6	100,0	x F	x	x	x F	x	x
Aéronautique	83,4 B	64,2	100,0	x F	x	x	x F	x	x
Matériel de communication	74,4 B	66,4	82,3	11,6 E	5,4	17,7	8,8 B	6,8	10,9
Meubles	92,5 A	86,5	98,5	x F	x	x	x F	x	x
Services publics provinciaux	61,6 E	43,5	79,8	x F	x	x	x F	x	x
Agriculture et élevage	75,3 B	53,8	96,8	x F	x	x	x F	x	x
Construction non résidentielle	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x
Foresterie et première transformation du bois	84,7 A	78,2	91,2	13,7 E	7,3	20,1	x F	x	x
Édition	99,1 A	98,3	99,8	x F	x	x	x F	x	x
Véhicules automobiles	97,8 A	95,9	99,8	x F	x	x	x F	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	85,5 A	83,1	87,9	6,9 B	5,3	8,4	4,8 B	3,5	6,2
	Non innovateurs								
	Québec			Ailleurs au Canada			États-Unis		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	93,0 A	90,3	95,8	3,2 E	1,3	5,0	x F	x	x
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x
Textile et vêtements	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	100,0 A	-	-	x F	x	x	x F	x	x
Papier et carton	92,2 A	86,7	97,7	x F	x	x	x F	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	82,6 B	72,3	93,0	x F	x	x	x F	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.7.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	31,8 A	30,9	32,6	32,7 A	31,6	33,7	29,8 A	28,3	31,3
Métaux primaires non ferreux	32,7 B	26,7	38,6	32,2 B	24,6	39,9	33,5 B	24,1	42,9
Aliments et boissons	21,6 A	18,7	24,5	19,5 A	15,9	23,1	27,5 B	21,7	33,2
Textile et vêtements	31,4 A	29,1	33,6	25,6 A	22,9	28,4	38,6 A	35,0	42,3
Cuir et chaussures	27,7 B	16,9	38,5	28,6 B	16,3	41,0	x	x	x
Construction résidentielle	29,9 A	27,7	32,1	33,6 A	30,9	36,4	22,1 A	18,9	25,3
Papier et carton	24,8 A	20,4	29,2	25,7 B	20,0	31,3	23,1 B	14,8	31,3
Sidérurgie et ses dérivés	50,9 A	47,0	54,9	48,8 A	44,0	53,6	55,9 B	49,0	62,9
Aéronautique	52,6 B	41,5	63,7	49,5 B	34,6	64,4	58,9 E	42,8	75,1
Matériel de communication	39,1 B	33,1	45,1	39,3 B	33,1	45,4	x	x	x
Meubles	37,5 A	33,7	41,4	35,6 A	31,0	40,2	42,7 B	35,7	49,6
Services publics provinciaux	42,0 B	32,4	51,5	40,9 B	32,1	49,6	43,9 E	20,6	67,2
Agriculture et élevage	18,7 B	10,1	27,3	32,6 B	18,4	46,7	x	x	x
Construction non résidentielle	31,6 A	27,6	35,6	37,3 B	30,9	43,8	26,9 B	21,9	31,9
Foresterie et première transformation du bois	15,3 A	13,0	17,7	18,6 A	14,7	22,5	11,7 A	8,4	15,0
Édition	41,2 A	37,1	45,4	41,4 A	36,6	46,3	40,5 B	32,7	48,3
Véhicules automobiles	21,5 A	17,2	25,7	19,8 A	14,7	25,0	26,4 B	15,3	37,6
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	34,2 A	32,6	35,8	36,3 A	34,4	38,1	27,4 A	24,4	30,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.7.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont réalisé des travaux en sous-traitance pour d'autres entreprises au cours de la période 2002-2004 : innovateurs, innovateurs de produits et innovateurs de procédés, selon la filière industrielle, Québec

	Innovateurs			Innovateurs de produits			Innovateurs de procédés		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Fabrication	32,7 A	31,6	33,7	31,6 A	30,4	32,7	34,7 A	33,5	35,9
Métaux primaires non ferreux	32,2 B	24,6	39,9	35,3 B	26,3	44,3	31,9 B	24,0	39,8
Aliments et boissons	19,5 A	15,9	23,1	22,1 A	18,1	26,1	17,4 A	13,6	21,2
Textile et vêtements	25,6 A	22,9	28,4	20,5 A	17,5	23,6	28,7 A	25,5	31,9
Cuir et chaussures	28,6 B	16,3	41,0	32,1 B	18,8	45,5	x	x	x
Construction résidentielle	33,6 A	30,9	36,4	30,4 A	27,0	33,8	33,2 A	30,2	36,1
Papier et carton	25,7 B	20,0	31,3	32,9 B	26,0	39,7	23,8 B	17,2	30,5
Sidérurgie et ses dérivés	48,8 A	44,0	53,6	46,5 B	40,7	52,2	50,6 B	45,2	56,1
Aéronautique	49,5 B	34,6	64,4	47,1 E	23,3	70,8	58,5 B	45,9	71,0
Matériel de communication	39,3 B	33,1	45,4	37,8 B	31,2	44,4	54,5 B	47,5	61,5
Meubles	35,6 A	31,0	40,2	31,4 B	26,2	36,6	39,3 B	34,0	44,6
Services publics provinciaux	40,9 B	32,1	49,6	38,2 B	29,2	47,2	47,6 B	37,8	57,4
Agriculture et élevage	32,6 B	18,4	46,7	32,4 B	16,1	48,7	35,0 E	18,2	51,8
Construction non résidentielle	37,3 B	30,9	43,8	29,9 B	20,7	39,1	40,7 B	33,7	47,8
Foresterie et première transformation du bois	18,6 A	14,7	22,5	18,1 B	11,8	24,3	18,0 A	13,9	22,1
Édition	41,4 A	36,6	46,3	46,1 B	40,4	51,8	41,2 B	36,1	46,4
Véhicules automobiles	19,8 A	14,7	25,0	20,1 B	15,0	25,2	24,1 B	17,5	30,8
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	36,3 A	34,4	38,1	34,6 A	32,6	36,6	40,2 A	38,0	42,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.7.3

Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les établissements du secteur de la fabrication ayant réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec, 2002, 2003 et 2004

	Innovateurs								
	2002		2003		2004				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
Fabrication	44,8 A	43,3	46,3	45,4 A	43,9	46,9	47,1 A	45,6	48,6
Métaux primaires non ferreux	74,5 B	63,5	85,5	74,7 B	63,8	85,6	68,7 B	57,1	80,2
Aliments et boissons	19,1 B	13,6	24,5	20,2 B	14,9	25,6	27,1 B	21,2	32,9
Textile et vêtements	51,8 B	46,6	57,0	54,8 A	49,8	59,8	54,1 A	49,0	59,1
Cuir et chaussures	10,4 B	8,1	12,7	11,5 B	9,1	14,0	8,6 E	5,3	11,9
Construction résidentielle	41,2 B	37,1	45,3	43,1 A	39,1	47,1	45,6 A	41,7	49,6
Papier et carton	17,2 E	10,8	23,6	17,2 E	10,8	23,7	16,9 E	10,8	22,9
Sidérurgie et ses dérivés	63,1 A	57,8	68,3	64,6 A	59,5	69,8	67,1 A	62,1	72,1
Aéronautique	93,0 A	88,1	97,8	93,2 A	88,6	97,8	94,1 A	90,2	98,0
Matériel de communication	54,4 B	46,7	62,2	57,8 B	50,6	65,1	60,9 B	53,8	68,0
Meubles	51,8 B	45,5	58,0	51,4 B	45,2	57,5	52,8 B	46,8	58,8
Services publics provinciaux	33,7 E	22,3	45,0	33,9 E	22,9	44,9	31,9 E	20,6	43,3
Agriculture et élevage	19,5 E	10,7	28,4	19,2 E	12,0	26,4	22,4 E	13,4	31,4
Construction non résidentielle	44,5 B	36,9	52,1	44,8 B	37,2	52,4	45,8 B	38,4	53,2
Foresterie et première transformation du bois	28,2 B	20,4	36,1	27,7 B	19,9	35,5	36,4 B	28,1	44,6
Édition	35,0 B	29,9	40,1	36,0 B	30,8	41,1	37,0 B	31,8	42,2
Véhicules automobiles	52,6 B	42,0	63,3	53,3 B	42,6	64,0	53,7 B	43,0	64,3
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	44,5 A	42,0	47,1	44,0 A	41,5	46,5	45,5 A	43,0	48,0
	Non innovateurs								
	2002		2003		2004				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
Fabrication	58,0 A	55,3	60,7	60,9 A	58,3	63,5	63,4 A	60,8	66,0
Métaux primaires non ferreux	63,7 B	49,3	78,1	63,7 B	49,3	78,1	81,8 B	72,2	91,5
Aliments et boissons	47,7 B	37,4	58,0	47,1 B	37,0	57,2	50,2 B	40,8	59,5
Textile et vêtements	72,1 A	66,9	77,4	83,2 A	78,9	87,5	90,9 A	87,6	94,3
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	59,5 B	52,9	66,1	60,3 B	54,0	66,5	63,6 A	57,5	69,7
Papier et carton	29,8 E	18,4	41,3	27,6 E	16,1	39,1	28,2 E	16,6	39,9
Sidérurgie et ses dérivés	64,7 B	58,3	71,2	63,3 B	56,7	69,8	63,9 B	57,4	70,4
Aéronautique	83,7 B	72,4	95,0	83,5 B	72,1	94,9	83,5 B	72,1	94,9
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	60,5 B	52,9	68,2	61,3 B	53,7	68,9	60,2 B	52,5	67,9
Services publics provinciaux	x F	x	x	x F	x	x	33,1 E	13,8	52,5
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	52,7 B	44,1	61,2	55,0 B	46,8	63,2	55,7 B	47,6	63,7
Foresterie et première transformation du bois	75,7 B	64,6	86,8	75,7 B	64,6	86,8	75,7 B	64,6	86,8
Édition	32,7 B	23,4	41,9	35,3 B	26,6	44,0	34,4 B	25,6	43,3
Véhicules automobiles	52,2 E	32,7	71,8	56,5 E	38,9	74,2	55,9 E	37,7	74,1
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	51,4 B	46,0	56,7	51,7 B	46,3	57,1	51,4 B	46,0	56,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.7.4

Pourcentage moyen de la valeur de production effectuée en sous-traitance par les établissements du secteur de la fabrication ayant réalisé des travaux en sous-traitance au cours de la période 2002-2004, innovateurs de produits et innovateurs de procédés, selon la filière industrielle, Québec, 2002, 2003 et 2004

	Innovateurs de produits					
	2002		2003		2004	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	39,7 A	37,9 41,5	40,3 A	38,5 42,1	42,2 A	40,4 44,0
Métaux primaires non ferreux	66,9 B	53,7 80,0	67,1 B	54,0 80,2	59,3 B	45,6 72,9
Aliments et boissons	18,1 E	12,7 23,4	19,4 B	14,1 24,6	27,1 B	21,2 33,0
Textile et vêtements	37,3 B	31,1 43,5	43,0 B	37,0 49,1	42,2 B	36,1 48,2
Cuir et chaussures	10,4 B	8,1 12,7	11,5 B	9,1 14,0	8,6 E	5,3 11,9
Construction résidentielle	39,3 B	33,9 44,6	41,1 B	35,8 46,4	43,8 B	38,4 49,2
Papier et carton	17,9 E	10,1 25,7	17,9 E	10,1 25,8	17,5 E	10,1 24,8
Sidérurgie et ses dérivés	54,4 B	48,0 60,7	56,0 B	49,7 62,3	57,7 B	51,5 63,9
Aéronautique	99,8 A	99,5 100,0	99,8 A	99,5 100,0	100,0 A	100,0 100,0
Matériel de communication	52,8 B	44,3 61,3	56,6 B	48,7 64,6	60,1 B	52,4 67,8
Meubles	41,6 B	34,5 48,8	41,5 B	34,5 48,5	42,9 B	36,1 49,7
Services publics provinciaux	38,6 E	25,2 51,9	38,3 E	25,3 51,3	35,8 E	22,2 49,3
Agriculture et élevage	23,4 E	13,5 33,2	22,7 E	14,9 30,5	26,4 E	16,4 36,5
Construction non résidentielle	41,6 B	32,8 50,4	42,0 B	33,3 50,7	41,8 B	33,0 50,5
Foresterie et première transformation du bois	x F	x x	x F	x x	18,1 E	10,1 26,1
Édition	33,5 B	28,0 39,0	35,0 B	29,3 40,6	36,3 B	30,5 42,1
Véhicules automobiles	48,6 B	38,1 59,2	49,5 B	38,9 60,1	50,0 B	39,4 60,5
Pêche et produits de la mer	x	x x	x	x x	x	x x
Hors filières	39,9 A	37,1 42,7	39,0 A	36,2 41,7	41,3 A	38,5 44,0
	Innovateurs de procédés					
	2002		2003		2004	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	45,9 A	44,2 47,6	46,8 A	45,1 48,5	48,6 A	47,0 50,3
Métaux primaires non ferreux	72,5 B	60,8 84,2	72,7 B	61,0 84,3	66,2 B	53,9 78,4
Aliments et boissons	21,9 E	14,9 28,9	24,0 B	17,2 30,9	30,1 B	22,5 37,6
Textile et vêtements	56,4 A	51,0 61,7	59,2 A	54,0 64,3	58,9 A	53,8 64,1
Cuir et chaussures	x	x x	x	x x	x	x x
Construction résidentielle	39,4 B	35,0 43,9	40,6 B	36,2 44,9	43,7 B	39,4 48,1
Papier et carton	19,9 E	12,2 27,5	19,8 E	12,0 27,5	19,0 E	11,7 26,3
Sidérurgie et ses dérivés	65,4 A	59,9 71,0	67,3 A	61,8 72,7	70,2 A	64,9 75,4
Aéronautique	93,0 A	88,1 97,8	93,2 A	88,6 97,8	94,1 A	90,2 98,0
Matériel de communication	58,3 B	50,2 66,3	59,1 B	51,1 67,0	60,6 B	52,8 68,4
Meubles	50,8 B	43,9 57,7	50,4 B	43,6 57,2	52,1 B	45,4 58,7
Services publics provinciaux	33,6 E	21,3 45,8	33,8 E	21,9 45,7	32,9 E	20,9 44,8
Agriculture et élevage	21,7 E	11,2 32,2	20,1 E	11,4 28,9	23,0 E	11,9 34,0
Construction non résidentielle	45,2 B	37,2 53,2	45,5 B	37,5 53,5	46,6 B	38,8 54,3
Foresterie et première transformation du bois	30,8 B	22,1 39,4	30,2 B	21,6 38,8	39,3 B	30,3 48,3
Édition	33,2 B	27,9 38,5	34,2 B	28,9 39,6	35,4 B	29,9 40,8
Véhicules automobiles	52,0 B	40,4 63,6	52,7 B	41,2 64,3	53,1 B	41,6 64,7
Pêche et produits de la mer	x	x x	x	x x	x	x x
Hors filières	44,8 A	42,0 47,7	45,7 A	42,9 48,5	47,5 A	44,7 50,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Comme le chapitre 3, celui-ci s'intéresse aux questions de l'*Enquête sur l'innovation 2005* qui ont trait à la protection de la propriété intellectuelle : combien d'établissements ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période de référence de l'enquête (2002-2004) et à quel moyen ont-ils eu recours? Quelle part de leurs revenus provient de produits protégés par des brevets? des marques de commerce? Combien d'entre eux ont fait une demande de brevet au cours de la période de référence? Enfin, combien ont acquis des licences d'une autre entreprise ou organisation? Toutefois, ce chapitre vise plutôt à mettre en relief les différences significatives entre les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles.

7.1 Usage de moyens de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 (tableau 7.1.1) et cela s'avère quel que soit le moyen.

Ainsi, 81,5 % des innovateurs, comparativement à 53,9 % des non-innovateurs, ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir eu recours au brevet (23,2 % comparativement à 10,1 %), à la marque de commerce (40,2 % et 28,0 %), au droit d'auteur (5,2 % et 2,2 %), à l'entente de confidentialité (49,3 % et 25,6 %), au secret commercial (31,8 % et 16,6 %), à la complexité de la conception (37,7 % et 16,7 %) et à avoir précédé leurs concurrents (50,1 % et 18,4 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (81,9 %) que les non innovateurs (55,0 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.

Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir eu recours au brevet (16,1 % comparativement 9,7 %), à la marque de commerce (48,3 % et 36,0 %), à l'entente de confidentialité (33,7 % et 15,8 %), au secret commercial (33,8 % et 14,2 %), à la complexité de la conception (40,9 % et 17,1 %) et à avoir précédé leurs concurrents (56,8 % et 21,5 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et non-innovateurs ont eu recours au droit d'auteur.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (73,4 %) que les non innovateurs (36,5 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.

Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir eu recours à la marque de commerce (38,3 % comparativement à 12,7 %) et à l'entente de confidentialité (50,7 % et 15,7 %), le secret commercial (37,7 % et 13,0 %) et à avoir précédé leurs concurrents (43,6 % et 16,5 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont eu recours au brevet.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui ont eu recours au droit d'auteur ou à la complexité de la conception.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (74,1 %) que les non innovateurs (47,6 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.

Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir eu recours à la marque de commerce (20,5 % comparativement 9,3 %), à l'entente de confidentialité (50,9 % et 31,9 %), à la complexité de la conception (40,6 % et 24,6 %) et à avoir précédé leurs concurrents (39,9 % et 11,4 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et non-innovateurs ont eu recours au secret commercial.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui ont eu recours au brevet et au droit d'auteur.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (71,7 %) que les non innovateurs (43,2 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.

Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir eu recours à la marque de commerce (35,8 % comparativement 12,1 %), à l'entente de confidentialité (34,1 % et 16,9 %), à la complexité de la conception (31,1 % et 18,2 %) et à avoir précédé leurs concurrents (45,5 % et 14,1 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs ont eu recours au secret commercial.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui ont eu recours au brevet ou au droit d'auteur.

Véhicules automobiles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (91,1 %) que les non innovateurs (72,2 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004.

Les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux que les non-innovateurs à avoir précédé leurs concurrents (68,2 % comparativement à 24,7 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs

ont eu recours au brevet, à la marque de commerce et à la complexité de la conception.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs qui ont eu recours au droit d'auteur, à l'entente de confidentialité et au secret commercial.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (81,5 %) que les non innovateurs (53,9 %) à avoir eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins 12 filières : aliments et boissons (91,3 % et 79,9 %), textile et vêtements (81,9 % et 55,0 %), construction résidentielle (72,8 % et 43,0 %), papier et carton (73,4 % et 36,5 %), sidérurgie et ses dérivés (74,1 % et 47,6 %), meubles (71,7 % et 43,2 %), services publics provinciaux (94,9 % et 75,5 %), agriculture et élevage (100,0 % et 70,7 %), construction non résidentielle (73,8 % et 48,3 %), foresterie et première transformation du bois (55,1 et 33,7 %), édition (65,8 % et 31,5 %) et véhicules automobiles (91,1 % et 72,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Moyens formels

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (23,2 %) que les non innovateurs (10,1 %) à avoir eu recours au brevet comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (16,1 % et 9,7 %), construction résidentielle (18,7 % et 5,5 %) et construction non résidentielle (27,2 % et 10,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 11 filières : aliments et boissons, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (40,2 %) que les non innovateurs (28,0 %) à avoir eu recours à la marque de

commerce comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (72,5 % et 61,6 %), textile et vêtements (48,3 % et 36,0 %), construction résidentielle (37,3 % et 21,0 %), papier et carton (38,3 % et 12,7 %), sidérurgie et ses dérivés (20,5 % et 9,3 %), meubles (35,8 % et 12,1 %) et agriculture et élevage (87,0 % et 53,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (5,2 %) que les non innovateurs (2,2 %) à avoir eu recours au droit d'auteur comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles, sauf ceux de la filière textile et vêtements où les pourcentages sont similaires chez les innovateurs et les non innovateurs.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (49,3 %) que les non innovateurs (25,6 %) à avoir eu recours à l'entente de confidentialité comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins 10 filières : aliments et boissons (59,6 % et 43,8 %), textile et vêtements (33,7 % et 15,8 %), construction résidentielle (37,2 % et 17,2 %), papier et carton (50,7 et 15,7 %), sidérurgie et ses dérivés (50,9 % et 31,9 %), meubles (34,1 % et 16,9 %), agriculture et élevage (63,6 et 34,3 %), construction non résidentielle (44,9 % et 28,2 %), foresterie et première transformation du bois (22,4 % et 10,7 %) et édition (38,5 % et 18,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Moyens stratégiques

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (31,8 %) que les non innovateurs (16,6 %) à avoir eu recours au secret commercial comme moyen de protection de la propriété

intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (44,3 % et 24,7 %), textile et vêtements (33,8 % et 14,2 %), papier et carton (37,7 % et 13,0 %), construction résidentielle (23,8 % et 6,1 %) et édition (20,1 % et 10,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (37,7 %) que les non innovateurs (16,7 %) à avoir eu recours à la complexité de la conception comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : métaux primaires non ferreux (41,0 % et 21,1 %), aliments et boissons (38,5 % et 10,2 %), textile et vêtements (40,9 % et 17,1 %), construction résidentielle (30,0 % et 16,9 %), sidérurgie et ses dérivés (40,6 % et 24,6 %), meubles (31,1 % et 18,2 %) et foresterie et première transformation du bois (13,9 % et 4,4 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de huit filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (50,1 %) que les non innovateurs (18,4 %) à avoir précédé leurs concurrents comme moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins 10 filières : métaux primaires non ferreux (42,6 % et 21,9 %), aliments et boissons (67,0 % et 28,2 %), textile et vêtements (56,8 % et 21,5 %), construction résidentielle (39,8 % et 11,1 %), papier et carton (43,6 % et 16,5 %), sidérurgie et ses dérivés (39,9 % et 11,4 %), meubles (45,5 % et 14,1 %), construction non résidentielle (53,4 % et 15,5 %), foresterie et première transformation du bois (28,7 % et 8,5 %) et véhicules automobiles (68,2 % et 24,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

7.2 Revenus provenant de produits protégés par des brevets en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 est plus élevé (5,6 %) que dans les établissements non innovateurs (2,8 %) (tableau 7.2.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de faire la comparaison dans les filières industrielles.

7.3 Revenus provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 est plus élevé (20,7 %) que dans les établissements non innovateurs (15,5 %) (tableau 7.3.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de faire la comparaison dans les filières industrielles.

7.4 Demandes de brevets au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (16,2 %) que les non innovateurs (2,7 %) à avoir fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004 (tableau 7.4.1). Les innovateurs de produits sont proportionnellement plus nombreux (20,3 %) que les innovateurs de procédés (15,0 %) à avoir fait une telle demande.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de faire la comparaison dans les filières industrielles.

7.5 Acquisition de licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (13,9 %) que les non innovateurs (5,3 %) à avoir

acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (tableau 7.5.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (17,2 %) que les non innovateurs (9,3 %) à avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Véhicules automobiles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (13,9 %) que les non innovateurs (5,3 %) à avoir acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Cette différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (17,2 % et 9,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières industrielles, sauf ceux de la filière sidérurgie et ses dérivés où il y a similitude entre innovateurs et non-innovateurs.

Tableau 7.1.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un moyen de protection de la propriété intellectuelle au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements		Innovateurs		Non innovateurs	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	72,9 A	72,1 73,6	81,5 A	80,7 82,3	53,9 A	52,3 55,5
Métaux primaires non ferreux	72,4 B	66,5 78,3	78,5 B	70,5 86,5	60,1 B	49,6 70,6
Aliments et boissons	88,2 A	86,2 90,3	91,3 A	88,9 93,6	79,9 B	74,9 85,0
Textile et vêtements	70,0 A	67,8 72,2	81,9 A	79,4 84,4	55,0 A	51,3 58,7
Cuir et chaussures	91,1 B	83,6 98,6	89,1 B	80,1 98,2	x	x x
Construction résidentielle	63,2 A	60,9 65,4	72,8 A	70,3 75,3	43,0 A	38,9 47,2
Papier et carton	61,2 B	55,5 66,9	73,4 B	67,3 79,5	36,5 B	28,1 44,9
Sidérurgie et ses dérivés	66,3 A	62,6 70,0	74,1 A	70,0 78,3	47,6 B	40,6 54,5
Aéronautique	75,7 B	65,4 86,1	88,8 B	81,6 95,9	49,1 E	28,5 69,7
Matériel de communication	95,7 A	93,4 98,0	96,7 A	94,4 99,0	x	x x
Meubles	63,8 A	60,1 67,6	71,7 A	67,5 75,9	43,2 B	35,9 50,5
Services publics provinciaux	88,0 A	83,1 92,9	94,9 A	89,4 100,3	75,5 B	61,8 89,2
Agriculture et élevage	84,9 B	77,1 92,6	100,0 A	- -	70,7 B	57,7 83,8
Construction non résidentielle	59,9 A	55,8 63,9	73,8 B	68,3 79,4	48,3 B	42,5 54,0
Foresterie et première transformation du bois	45,1 A	41,8 48,3	55,1 A	50,6 59,7	33,7 A	29,3 38,2
Édition	58,5 A	54,3 62,6	65,8 A	61,1 70,5	31,5 B	24,4 38,6
Véhicules automobiles	86,5 A	82,9 90,1	91,1 A	87,5 94,8	72,2 B	62,4 82,0
Pêche et produits de la mer	73,4 B	62,4 84,3	81,9 B	68,9 94,9	59,5 E	40,0 79,1
Hors filières	82,5 A	81,3 83,8	89,0 A	87,8 90,1	61,7 A	58,4 65,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.2.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des brevets en 2004 dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	4,7 A	4,4	5,0
Établissements innovateurs	5,6 A	5,2	6,0
Établissements innovateurs de produits	6,3 A	5,9	6,8
Établissements non innovateurs	2,8 B	2,3	3,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.3.1

Pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits protégés par des marques de commerce en 2004 dans les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	19,1 A	18,5	19,8
Établissements innovateurs	20,7 A	19,9	21,6
Établissements innovateurs de produits	22,1 A	21,1	23,1
Établissements non innovateurs	15,5 A	14,5	16,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.4.1

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont fait une demande de brevet au cours de la période 2002-2004, Québec

	Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%	%
Fabrication	12,0 A	11,4	12,5
Établissements innovateurs	16,2 A	15,4	17,0
Établissements innovateurs de produits	20,3 A	19,3	21,4
Établissements innovateurs de procédés	15,0 A	14,1	15,9
Établissements non innovateurs	2,7 A	2,1	3,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.5.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont acquis des licences à l'égard de technologies provenant d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	11,2 A	10,6	11,8	13,9 A	13,1	14,7	5,3 A	4,6	6,1
Métaux primaires non ferreux	12,2 A	6,5	17,9	18,2 B	10,2	26,2	x	x	x
Aliments et boissons	7,4 A	5,4	9,4	9,6 A	7,0	12,3	x	x	x
Textile et vêtements	13,7 A	12,0	15,4	17,2 A	14,7	19,7	9,3 A	6,7	11,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	9,6 A	8,1	11,2	13,4 A	11,2	15,5	x	x	x
Papier et carton	5,7 A	2,6	8,8	8,6 A	4,0	13,2	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	6,6 A	4,5	8,6	4,8 A	2,4	7,3	10,8 A	6,4	15,2
Aéronautique	19,6 B	6,0	33,2	24,3 E	5,7	42,8	x	x	x
Matériel de communication	22,3 A	17,4	27,1	25,2 B	19,7	30,7	x	x	x
Meubles	7,1 A	4,6	9,5	9,0 A	5,7	12,3	x	x	x
Services publics provinciaux	18,6 B	11,5	25,6	20,3 B	11,9	28,7	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	7,8 A	4,9	10,6	12,1 A	6,8	17,4	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	7,3 A	5,3	9,4	10,7 A	7,5	13,9	x	x	x
Édition	9,6 A	6,8	12,4	12,2 A	8,7	15,7	x	x	x
Véhicules automobiles	14,1 A	10,1	18,1	17,4 A	12,4	22,4	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	13,8 A	12,6	15,0	15,8 A	14,4	17,2	7,3 A	5,3	9,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Comme le chapitre 4, celui-ci s'intéresse aux questions de l'*Enquête sur l'innovation 2005* qui ont trait au financement externe et au recours aux programmes gouvernementaux : l'établissement a-t-il reçu du financement externe au cours de la période de référence? Le cas échéant, quelles en étaient les sources? Par ailleurs et selon le palier de gouvernement, l'établissement a-t-il eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement? à un programme de subvention pour la recherche et développement? à un programme d'aide en matière de capital de risque? à des services de soutien et d'assistance technologique? à des services d'information? à un programme de soutien à la formation ou à d'autres programmes? Cependant, ce chapitre vise plutôt à mettre en relief les différences significatives entre les établissements innovateurs et les établissements non innovateurs dans le secteur de la fabrication et dans chacune des filières industrielles.

8.1 Financement externe au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (56,3 %) que les non innovateurs (39,2 %) à avoir reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 (tableau 8.1.1).

Parmi les établissements ayant reçu du financement externe, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (92,8 %) que les non innovateurs (95,1 %) à en avoir reçu de sources conventionnelles (de banques, par exemple). À l'inverse, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu du capital de risque canadien (11,9 % comparativement à 6,6 %), à avoir été financé par des investisseurs « anges gardiens » ou par la famille (12,3 % et 9,2 %), à avoir obtenu des fonds de placements privés (10,7 % et 5,7 %) ou à avoir bénéficié d'autres sources de financement (10,4 % et 4,2 %). Cependant, parmi les établissements ayant reçu du financement externe, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir obtenu du capital de risque américain ou d'avoir reçu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliances (tableau 8.1.2).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement par capital de risque venant d'autres pays, par émission initiale publique ou par émission secondaire publique.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (50,2 %) que les non innovateurs (34,8 %) à avoir reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004.

Parmi les établissements qui ont reçu du financement externe, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs indiquent avoir reçu du financement de sources conventionnelles. Cependant, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (17,6 %) que les non-innovateurs (7,3 %) à avoir été financés par des investisseurs « anges gardiens » ou par la famille. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement externe reçu d'autres sources.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Papier et carton. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (64,3 %) que les non innovateurs

(50,5 %) à avoir reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004.

Parmi les établissements qui ont reçu du financement externe, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs indiquent avoir reçu du financement de sources conventionnelles. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement externe reçu d'autres sources.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (53,6 %) que les non innovateurs (39,1 %) à avoir reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. Tous les établissements qui ont reçu du financement externe, innovateurs et non innovateurs, indiquent en avoir reçu de sources conventionnelles. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement externe reçu d'autres sources.

Véhicules automobiles. – C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004.

Parmi les établissements qui ont reçu du financement externe, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non innovateurs indiquent avoir reçu du financement de sources conventionnelles. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement externe reçu d'autres sources.

Analyse détaillée

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (56,3 %) que les non innovateurs (39,2 %) à avoir reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (59,1 % et 36,1 %), textile et vêtements (50,2 % et 34,8 %), construction résidentielle (62,4 % et 36,8 %), sidérurgie et ses dérivés (64,3 % et 50,5 %), meubles (53,6 % et 39,1 %), construction non résidentielle (55,7 % et 33,6 %) et édition (63,7 % et 41,2 %). Elle est

contredite dans la filière métaux primaires non ferreux où les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (38,2 %) que les non-innovateurs (62,5 %) à avoir reçu du financement externe.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (92,8 %) que les non innovateurs (95,1 %) à en avoir reçu de sources conventionnelles. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (88,5 % et 100,0 %), aliments et boissons (94,6 % et 100,0 %), foresterie et première transformation du bois (94,2 % et 100,0 %), édition (95,7 % et 100,0 %). Tous les établissements, innovateurs et non innovateurs de trois filières ont reçu du financement externe de sources conventionnelles : meubles, agriculture et élevage et construction non résidentielle.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (11,9 %) que les non innovateurs (6,6 %) à avoir reçu du capital de risque canadien. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles qui ont reçu du financement externe, sauf ceux de la filière construction résidentielle où la proportion est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir reçu du capital de risque américain. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles qui ont reçu du capital de risque américain.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement par capital de risque venant d'autres pays.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (12,3 %) que les non innovateurs (9,2 %) à en avoir reçu de la part d'investisseurs « anges gardiens » ou de familles. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (17,6 % et 7,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières industrielles qui ont reçu du financement externe, sauf ceux des filières construction résidentielle et foresterie et transformation du bois où la proportion est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (10,7 %) que les non innovateurs (5,7 %) à avoir bénéficié de placements privés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles qui ont reçu du financement externe.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements

innovateurs et non innovateurs relativement au financement par émission initiale publique.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au financement par émission secondaire publique.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir reçu du financement au moyen d'ententes de collaboration ou d'alliances. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles qui ont reçu du financement externe, sauf ceux de la filière foresterie et première transformation du bois où la proportion est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Parmi les établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004, les innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (10,4 %) que les non innovateurs (4,2 %) à en avoir reçu d'autres sources. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

8.2 Recours à un programme de soutien gouvernemental au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de soutien gouvernemental au cours de la période 2002-2004, quel que soit le programme – ou presque. En effet, une proportion toujours moindre d'établissements innovateurs déclare ne pas avoir eu recours à de tels programmes : au crédit d'impôt pour la recherche et développement (29,7 % des innovateurs comparativement à 78,7 % des non innovateurs), à la subvention pour la recherche et développement (83,4 % et 96,0 %), à de l'aide en matière de capital de risque (94,7 % et 98,6 %), à des services de soutien et d'assistance technologique (89,3 % et 97,5 %), à des services d'information (90,8 % et 95,7 %) ou à du soutien à la formation (70,7 % et 83,9 %). Toutefois, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs indiquent ne pas avoir eu recours à d'autres programmes (tableaux 8.2.1 à 8.2.6).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement, à un programme de subvention pour la recherche et développement, à des services de soutien ou d'assistance technologique ou à des services de soutien à la formation. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir eu recours à ces programmes (crédit d'impôt, 34,8 % comparativement 84,8 %; subvention, 79,7 % et 94,9 %; soutien et assistance technologique, 83,7 % et 96,4 %; soutien à la formation, 72,5 % et 87,1 %). Cependant, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à des services d'information ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement au recours à un programme d'aide en matière de capital de risque.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs.

Papier et carton. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement ou à un programme de soutien à la formation. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir eu recours à ces programmes (crédit d'impôt, 15,4 % comparativement à 67,7 %; soutien à la formation, 61,3 % et 80,4 %). Cependant, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque, à des services d'information ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs quant au recours à un programme de subvention pour la recherche et développement ou à des services de soutien et d'assistance technologique.

Sidérurgie et ses dérivés. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement, à un programme de subvention pour la recherche et développement, à des services d'information ou à un programme de soutien à la formation. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir eu recours à ces programmes (crédit d'impôt, 28,6 % comparativement à 79,7 %; subvention, 80,5 % et 95,7 %; services d'information, 86,9 % et 97,8 %; soutien à la formation, 60,1 % et 80,1 %). Cependant, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière relativement au recours à des services de soutien et d'assistance technologique.

Aéronautique. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non

innovateurs à avoir eu recours à un programme de soutien à la formation. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (62,4 %) que les non-innovateurs (94,9 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à un tel programme. Par ailleurs, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière quant au recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement, à un programme d'aide en matière de capital de risque, à des services de soutien et d'assistance technologique ou à des services d'information au cours de la période 2002-2004.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Meubles. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement, à un programme de subvention pour la recherche et développement ou à un programme de soutien à la formation. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir eu recours à ces programmes (crédit d'impôt, 39,4 % comparativement 85,9 %; subvention, 85,9 % et 97,3 %; soutien à la formation, 69,9 % et 86,5 %).

Par ailleurs, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs d'avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque, à des services de soutien et d'assistance technologique, à des services d'information ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

Véhicules automobiles. – Au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement ou à un programme de subvention pour la recherche et développement. En effet, les innovateurs sont proportionnellement moins nombreux que les non-innovateurs à déclarer ne pas avoir eu recours à ces programmes (crédit d'impôt, 24,2 % comparativement à 67,1 %; subvention, 78,3 % et 91,6 %).

Cependant, les établissements innovateurs ne sont pas plus ni moins susceptibles que les non innovateurs

d'avoir eu recours à des services d'information ou à d'autres programmes (c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs déclarent ne pas y avoir eu recours).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière quant au recours à un programme d'aide en matière de capital de risque ou à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004.

Analyse détaillée

Programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (29,7 %) que les non innovateurs (78,7 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à un tel programme. La différence se reproduit parmi les établissements de 13 filières industrielles : métaux primaires non ferreux (29,4 % et 66,6 %), aliments et boissons (33,7 % et 77,8 %), textile et vêtements (34,8 % et 84,8 %), construction résidentielle (41,4 % et 83,4 %), papier et carton (15,4 % et 67,7 %), sidérurgie et ses dérivés (28,6 % et 79,7 %), meubles (39,4 % et 85,9 %), services publics provinciaux (35,7 % et 71,2 %), agriculture et élevage (43,2 % et 93,6 %), construction non résidentielle (31,8 % et 78,6 %), foresterie et première transformation du bois (29,1 % et 79,2 %), édition (35,6 % et 88,5 %) et véhicules automobiles (24,2 % et 67,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral (67,2 %) qu'à un programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec (57,6 %). La différence se reproduit dans au moins six filières : aliments et boissons (62,5 % et 51,7 %), construction résidentielle (56,5 % et 46,5 %), papier et carton (84,6 % et 61,5 %), sidérurgie et ses dérivés (70,5 % et 58,1 %), construction non résidentielle (68,2 % et 54,5 %) et foresterie et première transformation du bois (69,1 % et 54,5 %).

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements non innovateurs ont eu recours à un programme de crédit d'impôt du

gouvernement fédéral et à un programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec. Cette similitude se reproduit parmi les établissements des filières industrielles, sauf celles où la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (67,2 %) que les non innovateurs (19,7 %) à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements des filières industrielles : métaux primaires non ferreux (70,6 % et 28,5 %), aliments et boissons (62,5 % et 22,2 %), textile et vêtements (57,9 % et 12,0 %), construction résidentielle (56,5 % et 15,2 %), papier et carton (84,6 % et 29,2 %), sidérurgie et ses dérivés (70,5 % et 20,3 %), meubles (57,2 % et 14,1 %), services publics provinciaux (59,4 % et 28,8 %), construction non résidentielle (68,2 % et 20,1 %), foresterie et première transformation du bois (69,1 % et 20,8 %), édition (60,0 % et 11,5 %) et véhicules automobiles (70,4 % et 24,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (57,6 %) que les non innovateurs (18,3 %) à avoir eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements des filières industrielles : métaux primaires non ferreux (61,0 % et 28,0 %), aliments et boissons (51,7 % et 20,7 %), textile et vêtements (52,6 % et 13,0 %), construction résidentielle (46,5 % et 14,7 %), papier et carton (61,5 % et 32,3 %), sidérurgie et ses dérivés (58,1 % et 15,9 %), meubles (48,2 % et 11,5 %), services publics provinciaux (61,6 % et 28,8 %), construction non résidentielle (54,5 % et 17,0 %), foresterie et première transformation du bois (54,5 % et 18,5 %), édition (55,6 % et 11,5 %) et véhicules automobiles (65,6 % et 28,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage et pêche et produits de la mer.

Programme de subvention pour la recherche et développement

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (83,4 %) que les non innovateurs (96,0 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à un tel programme. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins huit filières : aliments et boissons (80,3 % et 97,2 %), textile et vêtements (79,7 % et 94,9 %), construction résidentielle (87,2 % et 97,6 %), sidérurgie et ses dérivés (80,5 % et 95,7 %), meubles (85,9 % et 97,3 %), construction non résidentielle (82,8 % et 94,6 %), foresterie et première transformation du bois (89,8 % et 98,8 %) et véhicules automobiles (78,3 % et 91,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de six filières : cuir et chaussures, papier et carton, matériel de communication, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux à avoir recours à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement fédéral (12,3 %) qu'à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement du Québec (10,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans au moins quatre filières : cuir et chaussures, aéronautique, agriculture et élevage, pêche et produits de la mer.

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements non innovateurs ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement fédéral et à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement du Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans les filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (12,3 %) que les non innovateurs (3,0 %) à avoir eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'une filière : textile et vêtements (17,4 % et 4,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non

innovateurs des autres filières industrielles, sauf ceux de la filière construction résidentielle qui ont eu recours à un programme de subvention du gouvernement fédéral et à un programme de subvention du gouvernement du Québec dans des pourcentages similaires.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (10,5 %) que les non innovateurs (2,1 %) à avoir eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Programme d'aide gouvernementale en matière de capital de risque

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (94,7 %) que les non innovateurs (98,6 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à un tel programme. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (92,3 % et 97,9 %) et foresterie et première transformation du bois (92,5 % et 98,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de 10 filières : métaux primaires non ferreux, aliments et boissons, textile et vêtements, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, agriculture et élevage, construction non résidentielle, édition, véhicules automobiles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement fédéral (2,2 %) qu'à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement du Québec (3,5 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans les filières industrielles.

Cependant, c'est dans des pourcentages similaires que les établissements non innovateurs ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement fédéral et à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement du Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans les filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (2,2 %) que les

non innovateurs (0,6 %) à avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (3,5 %) que les non innovateurs (0,9 %) à avoir eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Services de soutien et d'assistance technologique

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (89,3 %) que les non innovateurs (97,5 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à de tels services. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (83,7 % et 96,4 %) et construction résidentielle (90,9 % et 96,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de neuf filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, foresterie et première transformation du bois, édition et véhicules automobiles.

C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement fédéral et à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement du Québec. La similitude se reproduit parmi les établissements des autres filières, sauf celles où la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

Cependant, les établissements non innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (0,8 %) à avoir eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement fédéral qu'à des services de soutien et

d'assistance technologique du gouvernement du Québec (1,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans les filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (6,1 %) que les non innovateurs (0,8 %) à avoir eu recours des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (6,9 %) que les non innovateurs (1,9 %) à avoir eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (9,1 % et 2,6 %) et construction résidentielle (6,7 % et 3,1 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des autres filières industrielles.

Services d'information

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (90,8 %) que les non innovateurs (95,7 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à de tels services. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (90,1 % et 95,9 %), sidérurgie et ses dérivés (86,9 % et 97,8 %), services publics provinciaux (80,4 % et 96,0 %) et foresterie et première transformation du bois (90,3 % et 95,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication et édition.

C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs ont eu recours à des services d'information du gouvernement fédéral et à des services d'information du gouvernement du Québec. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (3,6 % et 11,8 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans au moins sept filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, papier et carton, aéronautique, agriculture et élevage, construction non résidentielle et véhicules automobiles.

Cependant, les établissements non innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (2,2 %) à avoir eu recours à des services d'information du gouvernement fédéral qu'à des services d'information du gouvernement du Québec (3,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de vérifier la situation dans les filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (6,2 %) que les non innovateurs (2,2 %) à avoir eu recours des services d'information du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles, sauf ceux de la filière textile et vêtements où la proportion est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (7,0 %) que les non innovateurs (3,6 %) à avoir eu recours à des services d'information du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles, sauf ceux des filières construction résidentielle, meubles et foresterie et première transformation du bois où la proportion est similaire chez les innovateurs et les non innovateurs.

Programme de soutien à la formation

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux que les non innovateurs à avoir eu recours à un programme de soutien gouvernemental à la formation au cours de la période 2002-2004. En effet, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (70,9 %) que les non innovateurs (83,9 %) à déclarer ne pas avoir eu recours à un tel programme. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins 10 filières : métaux primaires non ferreux (68,9 % et 91,1 %), textile et vêtements (72,5 % et 87,1 %), construction résidentielle (71,9 % et 83,8 %), papier et carton (61,3 % et 80,4 %), sidérurgie et ses dérivés (60,1 % et 80,1 %), aéronautique (62,4 % et 94,9 %), meubles (69,9 % et 86,5 %), construction non résidentielle (70,4 % et 86,5 %), foresterie et première transformation du bois (67,1 % et 82,5 %) et édition (80,1 % et 95,0 %),

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de deux filières : cuir et chaussures et matériel de communication.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (6,0 %) à avoir eu recours à un programme de soutien à la

formation du gouvernement fédéral qu'à un programme de soutien à la formation du gouvernement du Québec (26,9 %). La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : aliments et boissons (4,2 % et 22,4 %), textile et vêtements (4,8 % et 24,2 %), construction résidentielle (7,1 % et 26,1 %), papier et carton (6,7 % et 37,0 %), sidérurgie et ses dérivés (12,9 % et 35,3 %), matériel de communication (9,2 % et 36,4 %) et édition (5,2 % et 16,3 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la situation dans neuf filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, meubles, services publics provinciaux, agriculture et élevage, construction non résidentielle, foresterie et première transformation du bois, véhicules automobiles et pêche et produits de la mer.

Les établissements non innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (2,3 %) à avoir eu recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement fédéral qu'à un programme de soutien à la formation du gouvernement du Québec (15,5 %). La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (4,1 % et 17,5 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la situation dans les autres filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (6,0 %) que les non innovateurs (2,3 %) à avoir eu recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement fédéral au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs des filières industrielles.

Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (26,9 %) que les non innovateurs (15,5 %) à avoir eu recours à un programme de soutien à la formation du gouvernement du Québec au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements d'au moins sept filières : textile et vêtements (24,2 % et 12,3 %), construction résidentielle (26,1 % et 15,5 %), papier et carton (37,0 % et 19,6 %), sidérurgie et ses dérivés (35,3 % et 19,9 %), meubles (30,1 % et 13,5 %), construction non résidentielle (26,6 % et 13,5 %), foresterie et première transformation du bois (32,9 % et 17,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de sept filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, édition et pêche et produits de la mer.

Autres programmes

C'est dans des pourcentages similaires que les établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication ont eu recours à d'autres programmes gouvernementaux au cours de la période 2002-2004. En effet, c'est dans des pourcentages similaires que les innovateurs et les non-innovateurs indiquent ne pas avoir eu recours à de tels programmes.

Cette similitude se reproduit dans les filières industrielles, à l'exception de celles où la confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison ainsi que dans les filières construction résidentielle et édition. Dans la filière

construction résidentielle, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux (93,0 %) que les non innovateurs (97,0 %) à ne pas avoir eu recours à d'autres programmes, tandis que dans la filière édition, les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (97,6 %) que les non innovateurs (90,0 %) à ne pas y avoir eu recours

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs de cinq filières : cuir et chaussures, matériel de communication, agriculture et élevage, construction non résidentielle et foresterie et première transformation du bois.

Tableau 8.1.1

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication	51,0 A	50,0	51,9	56,3 A	55,2	57,4	39,2 A	37,7	40,8
Métaux primaires non ferreux	46,2 B	39,6	52,8	38,2 B	29,9	46,5	62,5 B	50,8	74,2
Aliments et boissons	52,9 A	49,2	56,7	59,1 A	54,7	63,4	36,1 B	29,9	42,3
Textile et vêtements	43,4 A	40,9	45,9	50,2 A	46,8	53,6	34,8 A	31,2	38,3
Cuir et chaussures	68,7 B	59,2	78,1	66,9 B	55,0	78,8	x	x	x
Construction résidentielle	54,1 A	51,8	56,5	62,4 A	59,6	65,2	36,8 A	32,8	40,8
Papier et carton	28,9 A	24,3	33,6	37,8 B	31,1	44,4	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	60,3 A	56,4	64,1	64,3 A	59,7	68,9	50,5 B	43,5	57,5
Aéronautique	53,3 B	41,4	65,2	55,0 B	39,7	70,2	49,8 E	31,4	68,3
Matériel de communication	54,5 B	47,9	61,2	56,5 B	49,3	63,7	x	x	x
Meubles	49,6 A	45,5	53,7	53,6 B	48,6	58,5	39,1 B	31,9	46,4
Services publics provinciaux	58,5 B	48,9	68,0	67,7 B	59,4	76,0	41,8 E	22,6	60,9
Agriculture et élevage	48,5 B	39,4	57,5	56,0 B	43,1	68,9	41,4 B	29,0	53,9
Construction non résidentielle	43,6 A	39,3	47,9	55,7 B	49,1	62,3	33,6 B	28,3	39,0
Foresterie et première transformation du bois	50,7 A	47,3	54,1	51,3 A	46,6	56,1	50,1 A	45,3	54,9
Édition	58,9 A	55,1	62,6	63,7 A	59,5	67,8	41,2 B	33,4	49,1
Véhicules automobiles	49,8 B	44,8	54,8	46,7 B	41,0	52,5	59,1 B	49,1	69,1
Pêche et produits de la mer	58,8 B	48,3	69,3	76,4 B	63,1	89,7	x	x	x
Hors filières	51,5 A	49,8	53,1	55,9 A	54,0	57,8	37,3 A	34,0	40,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.1.2

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 selon la source du financement : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Sources conventionnelles			Capital de risque canadien			Capital de risque américain		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	92,8 A	92,0	93,6	11,9 A	10,9	12,8	1,6 A	1,1	2,0
Métaux primaires non ferreux	88,5 B	78,1	98,9	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	94,6 A	91,6	97,5	31,5 B	26,1	36,9	5,6 A	2,5	8,7
Textile et vêtements	92,8 A	89,9	95,8	5,9 A	3,3	8,5	x	x	x
Cuir et chaussures	92,2 B	82,7	100,0	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	94,8 A	93,0	96,5	7,7 A	5,2	10,3	x	x	x
Papier et carton	87,8 B	81,4	94,1	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	96,5 A	92,4	100,0	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	62,2 E	42,9	81,5	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	70,5 B	62,9	78,2	30,4 B	23,0	37,9	x	x	x
Meubles	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	75,4 B	64,2	86,6	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	44,1 E	25,8	62,5	x	x	x
Construction non résidentielle	100,0 A	-	-	19,2 B	10,4	28,0	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	94,2 A	90,1	98,2	x	x	x	x	x	x
Édition	95,7 A	93,7	97,8	4,6 A	1,9	7,3	x	x	x
Véhicules automobiles	100,0 A	-	-	17,4 B	9,4	25,3	x	x	x
Pêche et produits de la mer	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Hors filières	92,3 A	91,0	93,7	13,0 A	11,3	14,7	x	x	x
	Non innovateurs								
	Sources conventionnelles			Capital de risque canadien			Capital de risque américain		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	95,1 A	93,8	96,3	6,6 A	5,1	8,1	1,4 A	0,6	2,2
Métaux primaires non ferreux	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	93,1 A	89,4	96,7	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	93,8 A	90,0	97,7	8,8 A	3,8	13,8	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	90,6 B	82,4	98,8	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	63,8 E	42,2	85,5	45,5 E	26,7	64,2	x	x	x
Agriculture et élevage	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Édition	100,0 A	-	-	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	93,8 B	86,1	100,0	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	93,2 A	89,4	97,0	12,6 A	8,5	16,7	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.1.2 (suite)

Établissements du secteur de la fabrication qui ont reçu du financement externe au cours de la période 2002-2004 selon la source du financement : innovateurs et non innovateurs, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Investisseurs « anges gardiens » et familles			Placements privés			Ententes de collaboration, alliances		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	12,3 A	11,3	13,2	10,7 A	9,8	11,5	3,5 A	3,0	4,0
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	10,7 A	7,0	14,3	22,3 A	17,7	26,9	x	x	x
Textile et vêtements	17,6 A	13,8	21,4	15,5 A	11,9	19,0	4,9 A	2,5	7,3
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	11,8 A	9,6	14,1	6,1 A	4,0	8,2	x	x	x
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	7,8 A	3,7	11,8	9,2 A	5,0	13,3	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	11,9 A	6,0	17,7	12,9 B	5,8	20,1	x	x	x
Meubles	8,6 A	3,7	13,5	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	17,2 B	8,8	25,5	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	12,1 B	5,0	19,1	15,0 B	7,6	22,5	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	12,9 A	8,3	17,6	14,5 A	9,9	19,2	7,6 A	3,4	11,8
Édition	9,2 A	5,7	12,6	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	15,1 B	7,3	22,9	14,1 B	6,9	21,2	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	14,1 A	12,2	15,9	10,8 A	9,1	12,5	3,8 A	2,8	4,8
	Non innovateurs								
	Investisseurs « anges gardiens » et familles			Placements privés			Ententes de collaboration, alliances		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	9,2 A	7,9	10,5	5,7 A	4,6	6,8	3,0 A	2,3	3,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	7,3 A	3,2	11,3	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	17,8 A	12,8	22,7	x	x	x	8,1 A	4,1	12,1
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	21,0 B	15,9	26,2	x	x	x	16,6 A	11,5	21,8
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	x	x	x	8,8 A	5,3	12,4	x	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.1

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de crédit d'impôt pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs									
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		
	%	%		%	%		%	%		
Fabrication	67,2 A	66,2	68,3	57,6 A	56,5	58,7	29,7 A	28,6	30,7	
Métaux primaires non ferreux	70,6 B	61,8	79,5	61,0 B	52,6	69,5	29,4 B	20,5	38,2	
Aliments et boissons	62,5 A	57,8	67,2	51,7 A	47,1	56,3	33,7 A	29,0	38,4	
Textile et vêtements	57,9 A	54,7	61,0	52,6 A	49,3	55,8	34,8 A	31,7	37,8	
Cuir et chaussures	56,5 B	45,3	67,8	73,6 B	62,8	84,4	26,4 B	15,6	37,2	
Construction résidentielle	56,5 A	53,6	59,3	46,5 A	43,5	49,4	41,4 A	38,6	44,3	
Papier et carton	84,6 A	79,1	90,0	61,5 B	52,9	70,0	15,4 A	10,0	20,9	
Sidérurgie et ses dérivés	70,5 A	66,2	74,7	58,1 A	53,4	62,8	28,6 A	24,4	32,9	
Aéronautique	81,2 B	68,0	94,4	72,4 B	59,6	85,2	18,8 B	5,6	32,0	
Matériel de communication	83,2 B	77,4	89,0	76,5 B	71,0	82,1	16,8 B	11,0	22,6	
Meubles	57,2 A	52,5	61,9	48,2 A	43,3	53,0	39,4 A	34,8	44,1	
Services publics provinciaux	59,4 B	50,7	68,2	61,6 B	52,9	70,2	35,7 B	27,1	44,3	
Agriculture et élevage	56,8 B	44,0	69,5	43,8 B	30,9	56,7	43,2 B	30,5	56,0	
Construction non résidentielle	68,2 B	62,1	74,4	54,5 B	47,9	61,2	31,8 B	25,6	37,9	
Foresterie et première transformation du bois	69,1 A	64,8	73,4	54,5 A	49,6	59,4	29,1 A	24,9	33,4	
Édition	60,0 A	55,7	64,3	55,6 A	50,7	60,5	35,6 A	31,5	39,7	
Véhicules automobiles	70,4 B	65,2	75,6	65,6 B	60,2	70,9	24,2 A	19,4	29,0	
Pêche et produits de la mer	28,5 B	15,4	41,5	34,7 B	21,0	48,4	65,3 B	51,6	79,0	
Hors filières	75,9 A	74,3	77,5	64,3 A	62,5	66,1	21,5 A	19,9	23,0	
	Non innovateurs									
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours			
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		
	%	%		%	%		%	%		
	%	%		%	%		%	%		
Fabrication	19,7 A	18,4	21,1	18,3 A	17,0	19,6	78,7 A	77,3	80,0	
Métaux primaires non ferreux	28,5 B	16,7	40,4	28,0 B	16,4	39,7	66,6 B	54,6	78,6	
Aliments et boissons	22,2 B	16,8	27,7	20,7 B	15,4	26,0	77,8 B	72,3	83,2	
Textile et vêtements	12,0 A	9,0	15,0	13,0 A	10,0	16,0	84,8 A	81,6	88,0	
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Construction résidentielle	15,2 A	11,9	18,5	14,7 A	11,6	17,8	83,4 A	80,0	86,8	
Papier et carton	29,2 B	19,5	38,9	32,3 B	23,5	41,1	67,7 B	58,9	76,5	
Sidérurgie et ses dérivés	20,3 B	14,8	25,7	15,9 B	10,1	21,8	79,7 B	74,3	85,2	
Aéronautique	28,8 E	8,5	49,1	28,8 E	8,5	49,1	71,2 E	50,9	91,5	
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Meubles	14,1 B	7,6	20,7	11,5 A	5,6	17,4	85,9 B	79,3	92,4	
Services publics provinciaux	28,8 B	11,8	45,8	28,8 B	11,8	45,8	71,2 B	54,2	88,2	
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	93,6 B	82,3	100,0	
Construction non résidentielle	20,1 B	15,2	25,1	17,0 A	11,8	22,2	78,6 B	73,6	83,6	
Foresterie et première transformation du bois	20,8 A	16,8	24,7	18,5 A	14,4	22,6	79,2 A	75,3	83,2	
Édition	11,5 B	4,6	18,4	11,5 B	4,6	18,4	88,5 B	81,6	95,4	
Véhicules automobiles	24,5 B	14,4	34,6	28,8 B	18,5	39,1	67,1 B	57,6	76,6	
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Hors filières	25,4 A	22,4	28,4	21,9 A	19,0	24,7	72,7 A	69,6	75,8	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.2

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de subvention pour la recherche et développement au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs					
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	12,3 A	11,6 13,0	10,5 A	9,8 11,2	83,4 A	82,6 84,3
Métaux primaires non ferreux	14,6 B	7,4 21,9	9,8 B	3,3 16,3	85,4 B	78,1 92,6
Aliments et boissons	13,2 A	10,5 15,9	11,9 A	8,9 14,8	80,3 A	76,8 83,8
Textile et vêtements	17,4 A	14,7 20,1	13,8 A	11,4 16,3	79,7 A	76,9 82,5
Cuir et chaussures	x	x x	x	x x	76,5 B	64,1 88,9
Construction résidentielle	10,5 A	8,6 12,4	7,1 A	5,3 8,9	87,2 A	85,1 89,2
Papier et carton	7,1 A	2,6 11,6	6,5 A	3,0 10,0	91,4 A	86,8 96,0
Sidérurgie et ses dérivés	15,1 A	11,1 19,1	11,7 A	8,2 15,2	80,5 A	76,3 84,6
Aéronautique	x	x x	x	x x	84,6 B	68,8 100,0
Matériel de communication	25,4 B	19,9 30,9	23,8 B	17,2 30,4	66,9 B	60,6 73,2
Meubles	9,0 A	5,7 12,3	12,3 A	8,7 15,9	85,9 A	82,1 89,7
Services publics provinciaux	17,2 B	9,5 24,8	15,2 B	7,5 22,8	80,4 B	72,5 88,3
Agriculture et élevage	x	x x	x	x x	93,9 B	84,9 100,0
Construction non résidentielle	10,6 A	5,3 15,9	9,7 A	5,4 14,1	82,8 B	76,9 88,7
Foresterie et première transformation du bois	4,3 A	1,5 7,2	9,0 A	5,8 12,1	89,8 A	86,3 93,3
Édition	4,5 A	2,3 6,6	3,8 A	1,7 5,9	94,6 A	92,2 97,1
Véhicules automobiles	15,9 A	11,0 20,7	8,3 A	4,4 12,2	78,3 A	73,6 82,9
Pêche et produits de la mer	x	x x	28,5 B	15,4 41,5	66,0 B	52,7 79,3
Hors filières	12,9 A	11,7 14,2	10,5 A	9,3 11,7	82,7 A	81,3 84,1
	Non innovateurs					
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
	Fabrication	3,0 A	2,4 3,7	2,1 A	1,5 2,7	96,0 A
Métaux primaires non ferreux	x	x x	x	x x	91,1 B	83,2 99,0
Aliments et boissons	x	x x	x	x x	97,2 A	94,6 99,9
Textile et vêtements	4,4 A	1,9 6,9	x	x x	94,9 A	92,4 97,5
Cuir et chaussures	x	x x	x	x x	x	x x
Construction résidentielle	x	x x	x	x x	97,6 A	96,0 99,2
Papier et carton	x	x x	x	x x	x	x x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x x	x	x x	95,7 A	92,5 98,9
Aéronautique	x	x x	x	x x	93,8 B	82,8 100,0
Matériel de communication	x	x x	x	x x	x	x x
Meubles	x	x x	x	x x	97,3 A	92,3 100,0
Services publics provinciaux	19,5 B	4,9 34,1	x	x x	80,5 B	65,9 95,1
Agriculture et élevage	x	x x	x	x x	x	x x
Construction non résidentielle	5,4 A	2,2 8,7	x	x x	94,6 A	91,3 97,8
Foresterie et première transformation du bois	x	x x	x	x x	98,8 A	97,0 100,0
Édition	x	x x	x	x x	x	x x
Véhicules automobiles	x	x x	x	x x	91,6 B	83,6 99,7
Pêche et produits de la mer	x	x x	x	x x	x	x x
Hors filières	2,8 A	1,6 4,1	x	x x	96,7 A	95,4 98,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.3

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme d'aide en matière de capital de risque au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	2,2 A	1,9	2,6	3,5 A	3,1	4,0	94,7 A	94,2	95,2
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	97,6 A	93,2	100,0
Aliments et boissons	x	x	x	5,5 A	3,3	7,7	94,0 A	91,7	96,3
Textile et vêtements	x	x	x	x	x	x	97,4 A	95,9	98,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	87,9 B	76,1	99,7
Construction résidentielle	2,9 A	1,5	4,3	6,4 A	4,6	8,1	92,3 A	90,4	94,3
Papier et carton	x	x	x	6,3 A	3,1	9,5	93,7 A	90,5	96,9
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	3,8 A	1,7	5,8	93,5 A	91,1	96,0
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	11,0 A	5,9	16,0	x	x	x	87,2 A	82,0	92,5
Meubles	x	x	x	x	x	x	95,9 A	92,9	98,9
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	95,1 A	90,0	100,0
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	6,8 A	2,5	11,0	87,4 A	81,7	93,1
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	5,7 A	3,3	8,1	92,5 A	89,9	95,1
Édition	x	x	x	x	x	x	98,4 A	96,8	100,0
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	92,6 A	88,3	96,8
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hors filières	2,2 A	1,6	2,7	2,8 A	2,1	3,4	95,7 A	94,9	96,4
	Non innovateurs								
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	0,6 A	0,3	0,8	0,9 A	0,5	1,2	98,6 A	98,2	99,0
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Textile et vêtements	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	x	x	x	97,9 A	96,8	99,0
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	96,9 A	93,7	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	97,8 A	95,3	100,0
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	98,0 A	95,6	100,0
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	95,6 A	88,2	100,0
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	98,8 A	96,9	100,0
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	89,9 B	72,9	100,0
Hors filières	x	x	x	x	x	x	97,6 A	96,3	98,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.4

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services de soutien et d'assistance technologique au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
Fabrication	6,1 A	5,6	6,6	6,9 A	6,4	7,5	89,3 A	88,6	89,9
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	90,4 B	83,9	96,9
Aliments et boissons	4,4 A	2,4	6,5	2,5 A	1,1	4,0	93,5 A	91,3	95,8
Textile et vêtements	10,5 A	8,4	12,7	9,1 A	6,5	11,7	83,7 A	81,0	86,4
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	94,8 A	88,3	100,0
Construction résidentielle	5,1 A	3,6	6,7	6,7 A	5,1	8,3	90,9 A	89,1	92,8
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	96,3 A	92,4	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	6,1 A	3,1	9,0	11,0 A	7,4	14,6	87,0 A	83,2	90,8
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	94,5 A	89,0	100,0
Matériel de communication	10,5 A	6,0	15,1	10,2 A	6,1	14,3	84,1 A	78,8	89,5
Meubles	5,9 A	2,7	9,1	6,4 A	3,4	9,4	89,5 A	85,8	93,3
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	87,9 B	81,5	94,3
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	94,4 A	87,2	100,0
Construction non résidentielle	x	x	x	7,2 A	2,3	12,1	92,8 A	87,9	97,7
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	7,9 A	4,9	10,9	89,9 A	86,5	93,3
Édition	x	x	x	3,4 A	2,0	4,8	95,7 A	93,9	97,6
Véhicules automobiles	7,2 A	3,2	11,2	8,1 A	4,1	12,0	84,7 A	79,9	89,6
Pêche et produits de la mer	x	x	x	22,2 B	10,4	34,1	77,8 B	65,9	89,6
Hors filières	7,4 A	6,4	8,4	8,4 A	7,4	9,4	87,7 A	86,5	88,9
	Non innovateurs								
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours				
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance			
	%	%	%	%	%	%			
	Fabrication	0,8 A	0,4	1,2	1,9 A	1,4	2,3	97,5 A	96,8
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	96,9 A	93,3	100,0
Textile et vêtements	x	x	x	2,6 A	1,0	4,2	96,4 A	94,0	98,7
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	3,1 A	1,4	4,9	96,9 A	95,1	98,6
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	x	x	x	97,3 A	92,3	100,0
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	94,7 B	83,3	100,0
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	88,6 B	78,5	98,7
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	98,8 A	97,3	100,0
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	89,9 B	72,9	100,0
Hors filières	2,0 A	0,7	3,2	x	x	x	97,1 A	95,7	98,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.5

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à des services d'information au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs								
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	6,2 A	5,6	6,7	7,0 A	6,4	7,5	90,8 A	90,2	91,4
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	90,2 B	83,4	96,9
Aliments et boissons	5,9 A	3,7	8,2	5,4 A	3,3	7,6	93,0 A	90,6	95,4
Textile et vêtements	4,4 A	2,3	6,5	6,4 A	4,2	8,6	92,7 A	90,4	94,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	94,8 A	88,3	100,0
Construction résidentielle	6,4 A	4,6	8,1	7,7 A	5,7	9,6	90,1 A	88,1	92,2
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	94,4 A	90,0	98,9
Sidérurgie et ses dérivés	6,4 A	3,1	9,7	11,0 A	7,4	14,6	86,9 A	83,0	90,8
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	97,1 A	91,9	100,0
Matériel de communication	15,1 B	9,2	21,1	9,4 A	4,4	14,5	84,9 B	78,9	90,8
Meubles	3,6 A	1,2	6,0	11,8 A	8,1	15,5	88,2 A	84,5	91,9
Services publics provinciaux	14,8 B	7,7	21,9	17,4 B	10,0	24,8	80,4 B	72,9	87,9
Agriculture et élevage	x	x	x	x	x	x	93,9 B	84,9	100,0
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	98,5 A	96,7	100,0
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	8,8 A	5,8	11,8	90,3 A	87,3	93,4
Édition	6,0 A	3,0	8,9	3,3 A	1,0	5,6	93,4 A	90,4	96,3
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	94,9 A	92,0	97,9
Pêche et produits de la mer	29,2 B	15,6	42,7	34,7 B	21,0	48,4	65,3 B	51,6	79,0
Hors filières	7,5 A	6,5	8,5	6,5 A	5,6	7,4	90,3 A	89,2	91,4
	Non innovateurs								
	Gouvernement fédéral			Gouvernement du Québec			N'y ont pas eu recours		
	Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance		Estima- tion	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	2,2 A	1,7	2,7	3,6 A	3,0	4,3	95,7 A	95,0	96,4
Métaux primaires non ferreux	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Aliments et boissons	x	x	x	x	x	x	95,5 A	91,8	99,3
Textile et vêtements	3,6 A	2,1	5,2	x	x	x	95,0 A	93,2	96,9
Cuir et chaussures	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction résidentielle	x	x	x	4,1 A	1,9	6,3	95,9 A	93,7	98,1
Papier et carton	x	x	x	x	x	x	96,9 A	93,3	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	x	x	x	x	x	x	97,8 A	95,3	100,0
Aéronautique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Meubles	x	x	x	10,1 B	3,5	16,6	89,9 B	83,4	96,5
Services publics provinciaux	x	x	x	x	x	x	96,0 A	90,0	100,0
Agriculture et élevage	x	x	x	23,6 B	10,8	36,3	76,4 B	63,7	89,2
Construction non résidentielle	x	x	x	x	x	x	98,8 A	97,3	100,0
Foresterie et première transformation du bois	x	x	x	4,2 A	2,0	6,4	95,8 A	93,6	98,0
Édition	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Véhicules automobiles	x	x	x	x	x	x	96,3 A	91,7	100,0
Pêche et produits de la mer	x	x	x	x	x	x	89,9 B	72,9	100,0
Hors filières	3,3 A	1,9	4,7	3,3 A	1,9	4,7	96,2 A	94,8	97,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2.6

Établissements innovateurs et non innovateurs du secteur de la fabrication qui ont eu recours à un programme de soutien à la formation au cours de la période 2002-2004, selon le palier de gouvernement et la filière industrielle, Québec

	Innovateurs					
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	6,0 A	5,5 6,6	26,9 A	25,9 27,9	70,7 A	69,7 71,7
Métaux primaires non ferreux	x	x x	28,7 B	20,3 37,1	68,9 B	61,1 76,6
Aliments et boissons	4,2 A	2,4 6,1	22,4 A	18,9 25,9	76,0 A	72,4 79,6
Textile et vêtements	4,8 A	3,3 6,3	24,2 A	21,2 27,2	72,5 A	69,4 75,6
Cuir et chaussures	x	x x	27,9 B	16,2 39,6	72,1 B	60,4 83,8
Construction résidentielle	7,1 A	5,3 8,8	26,1 A	23,5 28,7	71,9 A	69,3 74,6
Papier et carton	6,7 A	2,9 10,4	37,0 B	29,9 44,1	61,3 B	54,0 68,6
Sidérurgie et ses dérivés	12,9 A	9,2 16,6	35,3 A	30,5 40,0	60,1 A	55,3 64,9
Aéronautique	26,6 B	10,8 42,5	37,6 B	22,4 52,8	62,4 B	47,2 77,6
Matériel de communication	9,2 A	4,4 14,0	36,4 B	30,3 42,6	61,9 B	55,8 68,1
Meubles	x	x x	30,1 A	25,6 34,6	69,9 A	65,4 74,4
Services publics provinciaux	x	x x	23,0 B	14,4 31,5	72,6 B	64,0 81,2
Agriculture et élevage	x	x x	43,8 B	30,9 56,7	56,2 B	43,3 69,1
Construction non résidentielle	x	x x	26,6 B	20,9 32,3	70,4 B	64,6 76,2
Foresterie et première transformation du bois	x	x x	32,9 A	28,3 37,4	67,1 A	62,6 71,7
Édition	5,2 A	3,0 7,3	16,3 A	12,9 19,8	80,1 A	76,4 83,7
Véhicules automobiles	x	x x	20,5 A	16,0 25,1	75,5 A	70,6 80,3
Pêche et produits de la mer	x	x x	29,2 B	15,6 42,7	70,8 B	57,3 84,4
Hors filières	6,3 A	5,3 7,2	26,9 A	25,2 28,6	70,4 A	68,6 72,1
	Non innovateurs					
	Gouvernement fédéral		Gouvernement du Québec		N'y ont pas eu recours	
	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance	Estima- tion	Intervalle de confiance
	%	%	%	%	%	%
Fabrication	2,3 A	1,8 2,8	15,5 A	14,4 16,7	83,9 A	82,8 85,1
Métaux primaires non ferreux	x	x x	x	x x	91,1 B	82,9 99,2
Aliments et boissons	x	x x	20,6 B	15,3 25,9	79,4 B	74,1 84,7
Textile et vêtements	x	x x	12,3 A	9,9 14,6	87,1 A	84,7 89,5
Cuir et chaussures	x	x x	x	x x	x	x x
Construction résidentielle	x	x x	15,5 A	12,3 18,7	83,8 A	80,6 87,0
Papier et carton	x	x x	19,6 B	11,9 27,3	80,4 B	72,7 88,1
Sidérurgie et ses dérivés	x	x x	19,9 B	14,1 25,8	80,1 B	74,2 85,9
Aéronautique	x	x x	x	x x	94,9 A	87,8 100,0
Matériel de communication	x	x x	x	x x	x	x x
Meubles	x	x x	13,5 B	7,5 19,5	86,5 B	80,5 92,5
Services publics provinciaux	x	x x	x	x x	80,1 B	65,4 94,8
Agriculture et élevage	x	x x	22,9 B	10,9 34,8	77,1 B	65,2 89,1
Construction non résidentielle	x	x x	13,5 A	9,1 17,9	86,5 A	82,1 90,9
Foresterie et première transformation du bois	4,1 A	2,2 6,0	17,5 A	13,5 21,6	82,5 A	78,4 86,5
Édition	x	x x	x	x x	95,0 A	91,3 98,7
Véhicules automobiles	x	x x	20,2 B	10,6 29,9	79,8 B	70,1 89,4
Pêche et produits de la mer	x	x x	x	x x	79,8 B	60,8 98,7
Hors filières	3,9 A	2,3 5,5	16,7 A	14,2 19,2	82,2 A	79,6 84,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

